

JUIN 2020

**ÉTAT DES LIEUX
DE L'ÉDUCATION
AU COMMERCE
ÉQUITABLE**



Fondé en 1997, Commerce Équitable France est le collectif de concertation et de représentation des acteurs français de commerce équitable.

Notre objectif : promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation.

Commerce Équitable France réunit une trentaine de membres et d'organisations d'envergure nationale : entreprises, labels de commerce équitable, organisations de solidarité internationale, associations d'éducation à la citoyenneté, mouvements citoyens, réseaux de distribution et acteurs de la recherche et de l'enseignement.

Commerce Équitable France
Jardin d'agronomie tropicale de Paris René Dumond
Cité du Développement Durable
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94130 Nogent-sur-Marne Cedex
www.commerceequitable.org

Sommaire

Table des matières

Introduction.....	3
1. Contexte organisationnel et institutionnel de l'éducation au commerce équitable	5
1.1. L'éducation comme composante du commerce équitable : chartes, définitions et principes ...	5
1.2. « Educations transversales », « éducation à » : ECSI, EDD, ECE	7
1.3. Cadre institutionnel de l'EDD, de l'ECSI et de l'ECE	8
2. Les acteurs de l'ECE, de l'ECSI, de l'EDD.....	13
2.1. Les acteurs de commerce équitable et leurs pratiques éducatives	13
2.2. Acteurs et pratiques éducatives de l'ECSI et de l'EDD	31
2.3. Interrelations, partenariats et positionnement de l'ECE	39
3. Positionner l'éducation au commerce équitable : débats et enjeux	42
3.1. Les axes structurants de l'ECE : premiers contours d'un positionnement commun	42
3.2. Points de débats.....	43
3.3. Renforcer les acteurs de CE dans leurs actions éducatives : quels besoins ? quelles pistes ?	45
FICHE DE RECOMMANDATIONS	47
ACRONYMES	48
SOURCES.....	48
ANNEXE 1. REFERENTIEL EDUCATION DE LA FEDERATION ARTISANS DU MONDE	50
ANNEXE 2 : CHARTE EDUCASOL	51

Introduction

Des organisations de commerce équitable membres de Commerce Equitable France ont, au cœur de leur mission sociale, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et ont ainsi développé des actions spécifiques d'éducation au commerce équitable (ECE) qui sont pour certaines soutenues depuis plusieurs décennies par l'Etat français, par le ministère des Affaires Etrangères et depuis une dizaine d'année par l'Agence Française de Développement.

L'ECE permet d'investir différents champs thématiques : les droits humains, l'économie sociale et solidaire, la consommation responsable, la souveraineté alimentaire, le respect de l'environnement, l'agriculture biologique et paysanne, la diversité culturelle, les biens-publics mondiaux, la démocratie, l'approche genre, la citoyenneté, le pouvoir d'agir, la participation citoyenne, etc. Ce faisant, elle permet de faire prendre conscience des grandes inégalités mondiales et de leurs conséquences sur les populations et les territoires.

Elle vise également à faire comprendre le rôle du commerce international conventionnel dans les mécanismes qui entraînent et renforcent ces inégalités, en lien avec les enjeux de production, de transformation, de commercialisation et de consommation. L'ECE amène à découvrir le fonctionnement des filières économiques internationales et locales du commerce conventionnel et ses impacts. Elle permet également d'appréhender le commerce équitable, ses valeurs, son fonctionnement et ses dimensions commerciales, éducatives et politiques, ses stratégies et garanties, ses impacts ainsi que ses complémentarités avec les autres alternatives de transitions. L'éducation au commerce équitable a par conséquent un objectif de transformation sociale, qui se fonde sur des changements individuels et collectifs. L'action et le partenariat sont donc au cœur des processus d'apprentissages proposés.

Elle s'adresse à un public large, des jeunes en milieu scolaire au grand public et incite les participant.e.s à l'action, individuellement et collectivement par des changements de comportement et une initiation à l'engagement par l'accompagnement de projets.

Inscrite de longue date dans les standards internationaux du commerce équitable et plus récemment dans la loi française, l'éducation au commerce équitable n'a cependant que peu fait l'objet d'activités d'envergure nationale mise en œuvre collectivement au sein de Commerce Equitable France.

Le programme FAIR Future et les enjeux d'un état des lieux de l'éducation au commerce équitable

Le programme FAIR Future

Réunissant l'ATES, Bio Consom'acteurs, le CDTM, FAIR[e] un monde équitable, FairNESS, la Fédération Artisans du Monde, Ingénieurs sans Frontières, le LERASS, Max Havelaar France au sein d'un consortium dont Commerce Equitable est chef de files, le programme FAIR Future vise à **structurer, soutenir et déployer en France, l'Education au Commerce Equitable (ECE) à destination des moins de 30 ans.**



Soutenu par l'Agence Française de Développement à hauteur d'1,2 millions d'euros, pour un budget global de 2,1 millions d'euros, le programme a été lancé en juillet 2019 et est prévu pour une durée de 3 ans.

A travers ce programme, les organisations souhaitent aussi élaborer des dispositifs collectifs d'éducation, afin d'engager davantage le secteur français du commerce équitable dans une démarche d'éducation, d'innover et d'amplifier l'audience des actions menées sur ce thème en informant, formant, outillant plus de 100 000 jeunes de moins de 30 ans afin qu'ils et elles deviennent acteur.rice.s des transformations des modes de production et de consommation vers plus d'équité et de durabilité.. Cette émulation collective, et les nouveaux moyens

apportés par le programme, donnent aussi l'opportunité de réfléchir de façon plus structurante à la question des impacts de l'ECE.

Les enjeux de structuration de l'éducation au commerce équitable

FAIR Future est donc un programme inédit pour les organisations de commerce équitable et la première action d'envergure dans ce domaine au sein de Commerce Equitable France. Il constitue une opportunité de travailler à une structuration durable de l'ECE en complémentarité avec les autres démarches d'ECSI et d'éducation au développement durable (EDD).

Pour autant, vue la diversité des activités d'éducation et des organisations qui les portent, le consortium doit relever le défi d'identifier, formuler et partager un cadre commun d'actions d'ECE en mettant en lumière ses apports et spécificités, y compris dans le contexte plus global des champs des « éducations à » (EDD, ECSI,...) auxquels elle s'articule thématiquement et historiquement.

Ce cadre commun permettra, d'ici 2022, de formuler et partager une charte de l'ECE et d'élaborer une stratégie dédiée au sein du collectif Commerce Equitable France. Ces travaux sont une occasion d'inclure l'ensemble des membres de ce dernier, qu'ils soient acteurs associatifs, laboratoires de recherche ou acteurs économiques.

Le présent état des lieux, qui porte sur la France, est ainsi une étape préalable à la formulation de ce cadre en compilant et en analysant l'existant (travail qui n'a à ce jour jamais été réalisé pour l'ECE spécifiquement) et en répondant aux questions suivantes : dans quel contexte (institutionnel, organisationnel) l'ECE s'inscrit-elle ? Qui sont les acteurs de l'ECE, quelles sont leurs pratiques et avec qui travaillent-ils ? Quels sont, à date, les axes structurants déjà identifiables et les axes de débat ou de renforcement de l'ECE ?



Méthodologie

Pour mener à bien cette étude, une analyse documentaire a été réalisée entre décembre 2019 et mars 2020, sur les structures membres du consortium FAIR Future et, plus largement, sur les organisations de commerce équitable menant des activités éducatives. Cette analyse visait à identifier et dessiner les contours des activités d'ECE déjà existantes, et à observer la façon dont les organisations intègrent l'ECE à leurs autres activités. Ce faisant, et grâce à des échanges réguliers plus ou moins formels avec les organisations ces derniers mois, il s'agissait de déterminer les grands axes structurants, de convergence, de divergence entre organisations, et de renforcement de l'ECE.

Afin de nourrir cette analyse et de la compléter par un descriptif des écosystèmes dans lesquels s'intègrent l'ECE, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des salarié.e.s d'organisations d'ECSI et d'EDD. La description de leurs organisations, ainsi que les commentaires relevés lors des entretiens, permettront d'observer les ponts existants ainsi que les débats et enjeux transversaux et partagés.

Cette étude a été menée par Claire Ménard, chargée de projet éducation de Commerce Equitable France recrutée en 2019 pour coordonner le projet Fair Future, avec la collaboration des membres du consortium.

1. Contexte organisationnel et institutionnel de l'éducation au commerce équitable

1.1. L'éducation comme composante du commerce équitable : chartes, définitions et principes

Le commerce équitable, dans les définitions largement admises par ses acteurs, comporte depuis déjà plusieurs années un enjeu d'information et d'engagement, notamment au nord, des citoyen.ne.s afin de s'assurer leur soutien, nécessaire tant en matière de débouchés pour les produits issus des filières de commerce équitable qu'en matière de demande sociale pour plus d'équité dans les relations économiques et commerciales, et en appui aux plaidoyers en faveur de changements des règles du commerce international. FINE¹ affirme ainsi en 2001, dans sa définition du CE (largement partagée par les organisations de CE) que « *les organisations du Commerce Equitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.* ».

L'Etat français a reprecisé les contours de ce qui constitue ou non le commerce équitable dans sa loi sur l'Economie Sociale et Solidaire de 2014, en posant 6 grands principes, tous essentiels à ce qu'une structure puisse se revendiquer du commerce équitable (et donc mettre en marché des produits sous cette appellation). Le dernier de ces principes est la « *sensibilisation et [l']éducation des consommateurs aux modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables* »².

La définition de FINE et la définition légale du commerce équitable, qui sont structurantes pour les organisations françaises de commerce équitable, font écho aux valeurs et principes de la charte de Commerce Equitable France, dont sont signataires ses membres et donc les organisations de CE ici étudiées. Le dernier point de ces valeurs et principes est, en effet, « *l'engagement à faire évoluer le commerce international* », décliné comme suit :

« Informer les citoyens sur les mécanismes du commerce international, ses dysfonctionnements et ses incohérences.

Sensibiliser les citoyens aux enjeux du commerce équitable en favorisant la circulation d'informations sur l'intérêt de l'amélioration de la qualité sociale et environnementale des produits et services.

Promouvoir une consommation responsable et un changement de mode de consommation par une prise de conscience individuelle et collective.

Participer au plaidoyer en menant ou soutenant des campagnes en faveur de règles et de pratiques plus justes dans le commerce international. »³

¹ FINE est une coordination informelle des acteurs du commerce équitable réunissant les grands réseaux internationaux (FLO ; IFAT, depuis devenue WFTO ; NEWS, collectif des magasins du monde en Europe, aujourd'hui intégrés à WFTO Europe ; et EFTA)

² Article 94 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

³ « Charte pour le commerce équitable », par Commerce Equitable France. <https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/notre-collectif/charte-cef.pdf>



Education et labels de commerce équitable

Outre les définitions et chartes structurant le secteur du commerce équitable, en France et dans le monde, les organisations et labels de commerce équitable sont également porteurs d'affirmations de cette mission d'information du plus grand nombre.

WFTO⁴ affirme ainsi, parmi ses 10 principes (auxquels les organisations que labellise WFTO se doivent d'adhérer et qui sont contrôlés par cette dernière), la « promotion du commerce équitable » (principe n°9), ainsi précisée :

« L'organisation encourage la sensibilisation au Commerce Équitable et à la nécessité d'une plus grande justice au sein des relations commerciales mondiales au moyen du Commerce Équitable. Elle fait la promotion des objectifs et des activités du commerce équitable dans la mesure du périmètre de ses activités. »

Fairtrade International⁵ indique, quant à elle, parmi ses objectifs :

« Sensibiliser le public au travail de l'Association pour favoriser son soutien, en particulier par une présentation plus avant de la situation des producteurs, des agriculteurs et des travailleurs des pays en développement afin de développer des relations amicales et de renforcer la confiance entre les peuples ; attirer l'attention du public, y compris des institutions gouvernementales et internationales, sur la question du commerce équitable et ses objectifs, afin d'approfondir la compréhension commune de la nécessité d'un commerce équitable et des avantages de la coexistence pacifique des peuples qui en découlent. »

Informers, sensibiliser, prendre conscience, promouvoir, participer : autant de mots pour décrire des activités visant à la mobilisation des citoyen.ne.s en faveur des projets du CE. La forme attendue de cette mobilisation peut être un changement des modes de consommation, l'engagement associatif ou une participation ou un soutien à des campagnes de plaidoyer visant à des changements législatifs et de pratiques.

Sous une forme (ou une formulation) ou l'autre, il y a semble-t-il un consensus des organisations de CE quant à leur rôle d'information du public et au besoin de faire connaître largement le CE et les enjeux qui le traversent. Ces activités de sensibilisation sont globalement articulées aux activités de plaidoyer d'une part, en s'assurant du soutien de la société au CE, et à la transformation des modes de consommation d'autre part. Les changements attendus au niveau des citoyen.ne.s à qui ces activités s'adressent sont en revanche variables d'une définition ou d'un standard à l'autre : prise de conscience, changement de posture, d'opinion, mise en action par la participation à des campagnes, changement des modes de consommation, engagement militant... Les résultats attendus de cette mission sont aussi divers que ses déclinaisons concrètes.

On notera d'ores et déjà la rare utilisation du terme « éducation » dans ces textes législatifs et chartes : seule la loi française le mobilise : ailleurs, « information » et « sensibilisation » y sont préférées. Cela interroge l'appellation « éducation au commerce équitable », portée de longue date par la Fédération Artisans du Monde mais peu ou pas employée par d'autres organisations alors qu'il qualifie le programme FAIR Future. Or, parler d' « éducation à » inscrit la démarche des organisations de CE dans un cadre existant.

⁴ WFTO est la *World Fair Trade Organization*, <https://wfto.com/>

⁵ <https://www.fairtrade.net/>

1.2. « Educations transversales », « éducation à » : ECSI, EDD, ECE

Le schéma ci-contre avait été présenté à l'Agence Française de Développement lors du dépôt du programme FAIR Future en juillet 2019. Il positionne l'éducation au commerce équitable à l'intersection de deux autres champs : l'éducation au développement durable et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. D'autres champs pourraient être ajoutés au schéma, nous y reviendrons, mais ce sont bien ces deux-là qui, à ce jour, s'articulent le plus nettement à l'ECE, par des partenariats, croisements thématiques et méthodologiques, ou encore des liens historiques. Ce sont donc surtout sur ces champs que s'attardera cette étude pour analyser le contexte institutionnel et organisationnel de l'ECE, cette dernière ne disposant pas d'une reconnaissance institutionnelle qui lui soit propre.

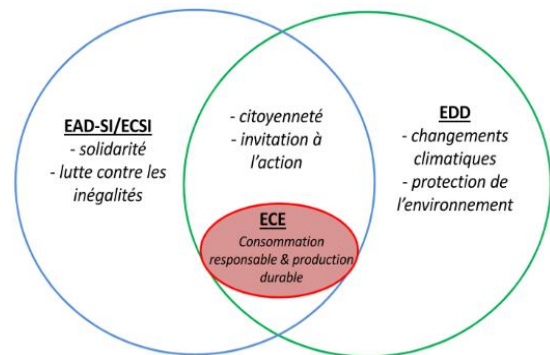


Figure 1 : Schéma d'articulation EAD-SI/ECSI - ECE - EDD produit par Commerce équitable France et joint à la NIONG du projet FAIR Future

Qualifier les « éducations à » : quelles spécificités ?

Ces champs distincts sont regroupés sous plusieurs appellations génériques : les sciences de l'éducation parlent d' « **éducations à** »⁶ pour décrire des objets d'enseignement non classés dans une discipline scolaire spécifique. Elle regroupe des objets tels que l'éducation à la santé, à l'alimentation, à la sexualité, à la citoyenneté, au développement durable... Autant de champs qui se caractérisent par :

- une absence d'attache à une discipline scolaire
- des interventions extérieures (notamment associatives)
- l'affirmation de l'importance de savoirs directement en prise avec l'action et les comportements sociaux, porteurs de sens pour les élèves, s'appuient sur leur expérience, le mettent en activité. Cette affirmation s'oppose en creux à des savoirs scolaires perçus comme éloignés de la vie et de l'expérience des élèves et en inadéquation avec les demandes sociales.

Les objets de ces « éducations à » soulèvent, bien souvent, des questions socialement vives.

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)

L'ECSI se définit comme « *une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie* »⁷.

Issue du secteur de la solidarité internationale, fortement liée à l'éducation populaire, et précédemment appelée « éducation au développement et à la solidarité internationale » (EAD-SI, le changement visant notamment à réaffirmer la dimension citoyenne et à évacuer la notion de développement, problématique pour de nombreuses organisations), cette démarche est adoptée tant par des ONG de solidarité internationale porteuses d'activités éducatives (comme Action contre la faim) que par des associations au périmètre plus strictement éducatif (e-graine par exemple) et par les acteurs de l'ECE (comme Artisans du Monde ou Ingénieur Sans Frontières).

Au sein des instances publiques, et plus particulièrement à l'AFD, la terminologie d'EAD-SI reste utilisée, conformément à la loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale

⁶ Audigier, François. « Les *Éducation à* et la formation au monde social », *Recherches en didactiques*, vol. 14, no. 2, 2012, pp. 47-63.

⁷ EDUCASOL, Charte de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Mars 2015, à retrouver sur www.EDUCASOL.org et en annexe

(LOPDSI) de 2014. Au sein du ministère de l'Éducation nationale, c'est le terme EDSI qui est employé. Si l'AFD reconnaît en pratique aujourd'hui encore les deux appellations, le projet de LOPDSI discuté en 2019 (et reporté à 2020) change effectivement la terminologie pour adopter celui, préféré par les organisations de la société civile. La terminologie ECSI est préférée dans ce document.

EDUCASOL : jusqu'à fin 2019, les acteurs associatifs de l'ECSI disposaient d'une plateforme dédiée sur l'ECSI, interlocuteur des pouvoirs publics : EDUCASOL. Ce collectif informel créé en 2003 par les principales têtes de réseau et acteurs nationaux de l'ECSI (dont notamment deux associations membres historiques de Commerce Equitable France : le CCFD-TS et la Fédération Artisans du Monde), était devenue association en 2013. L'association a été dissoute fin 2019 et qui n'a pas encore été remplacée par un autre collectif équivalent à la date de cette étude. Cependant, les organisations membres de cette plateforme continuent leur collaboration, de manière informelle ou via d'autres collectifs impliqués dans l'ECSI, pour porter la dynamique mise en place par EDUCASOL.

L'éducation au développement durable (EDD)

L'EDD⁸, qui ne dispose pas en France de plateforme associative fédérant une multiplicité d'organisations ni de définition commune co-construite et approuvée collectivement, dispose d'une diversité de définitions, lui attribuant un périmètre plus ou moins large. Issue, au moins pour partie, d'initiatives d'éducation à l'environnement au XX^e siècle, son histoire est fortement liée aux conférences internationales portant sur l'environnement, dans les années 1970 notamment⁹, puis sur celles portant sur le Développement Durable, notamment celle de Johannesburg en 2002. L'EDD devient un sujet fort des institutions internationales et a fait l'objet de la « Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du Développement Durable » (2005-2014), dont l'UNESCO était cheffe de file. L'institution est toujours incontournable pour ce champ (elle devait en organiser la conférence mondiale en juin 2020, avant que la pandémie de COVID-19 n'en reporte la date¹⁰), et en propose la définition suivante :

« L'EDD donne aux apprenants les moyens de prendre des décisions en connaissance de cause et d'entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et à venir, et ce dans le respect de la diversité culturelle. Liée à l'apprentissage tout au long de la vie, l'EDD fait partie intégrante de l'éducation de qualité. Il s'agit d'une éducation holistique et transformationnelle qui concerne les contenus et les résultats de l'apprentissage, la pédagogie et l'environnement éducatif. Elle atteint son but en transformant la société.¹¹ »

1.3. Cadre institutionnel de l'EDD, de l'ECSI et de l'ECE

La structuration de ces champs sous des appellations parfois co-construites par les acteurs et reconnues par les institutions publiques permet de mener des actions de plaidoyer afin que des politiques publiques leur soient dédiées, permettant le financement et le soutien aux organisations porteuses d'actions d'EDD, d'ECSI et par extension d'ECE.

⁸ Comme pour l'ECSI, les appellations sont nombreuses : il arrive de croiser le sigle « EEDD » (éducation à l'environnement et au développement durable), mais c'est bien la formule « EDD » qui est aujourd'hui majoritairement employée (notamment par les pouvoirs publics) pour recouvrir ce champ.

⁹ UNESCO-PNUE, La Charte de Belgrade, 1976 et UNESCO-PNUE, Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement, Paris, 1978

¹⁰ A l'heure où cet état des lieux est rédigé, aucune nouvelle date n'a été communiquée.

¹¹ <https://fr.unesco.org/themes/education-au-developpement-durable/comprendre-edd>

L'ECSI et l'EDD : des objets de plaidoyer et de politiques publiques



Cadres de référence de la solidarité internationale et du développement durable

Les cadres internationaux et nationaux de référence sont ici structurants : pour ne parler que des plus récents, on citera l'adoption des Objectifs de Développement Durable (en 2015), les accords de Paris issus de la COP21 et la Feuille de route pour l'Agenda 2030 adoptée par la France en septembre 2019.

Ainsi, la cible 4.7. de l'ODD 4 (Education de qualité), est la suivante et peut correspondre aux activités d'EDD et d'ECSI : *« D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable »*

Par ailleurs, la Feuille de route pour l'Agenda 2030 reconnaît, à l'instar des Nations unies, l'engagement citoyen dans le domaine du développement et de la solidarité internationale comme un « levier d'action transversal qui permet une appropriation concrète et durable des enjeux globaux et de l'Agenda 2030 » et ce :

- En faisant un enjeu central de « l'éducation et de la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable »,
- En affirmant la nécessité d'une participation effective de l'ensemble des publics à la conception, la mise en œuvre et évaluation des politiques publiques, via un accompagnement des « engagements citoyens » et en donnant « le pouvoir aux territoires qui se mobilisent pour un changement des comportements et des modes de faire ».

Tous ces cadres sont autant d'intentions a priori favorables à un soutien public aux activités des acteurs de l'ECSI, de l'EDD, et par extension de l'ECE.

L'importance accordée à l'EDD et à l'ECSI (et par extension, à l'éducation au commerce équitable) est depuis longtemps un objet de plaidoyer des organisations concernées. Les cadres de référence actuels reconnaissent l'importance de l'éducation et de la participation citoyenne. Pour autant, des actions et cadres antérieurs ont été et sont également à l'œuvre et doivent être évoqués pour comprendre le cadre institutionnel.

Ainsi peut-on citer les assises de la solidarité internationale et du développement en 2013, et après un plaidoyer actif des acteurs concernés, la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale fait spécifiquement mention à l'importance de soutenir le commerce équitable, l'ECSI et la participation des citoyen.ne.s. Dans le giron de cette loi, s'est mis en place le CICID : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) qui a également intégré l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) comme une composante pleine de sa politique de solidarité. L'AFD pilote par ailleurs avec EDUCASOL un groupe de concertation sur l'ECSI, auquel participent des organisations et collectifs d'ECSI, Commerce Equitable France, ainsi que des représentant.e.s de plusieurs

ministères et de collectivités. Il a notamment vocation à produire un argumentaire sur l'ECSI dans le cadre de la préparation de la prochaine loi d'orientation sur le développement.

A l'échelle européenne, on compte plusieurs reconnaissances officielles du rôle et de l'importance de l'éducation au développement et à la citoyenneté mondiale, utile pour le travail de reconnaissance nationale. Dès 2005, le Consensus européen pour le développement, adopté par le Conseil de l'Union européenne et les représentant.e.s des Etats membres, la Commission européenne et le Parlement européen, reconnaissait l'éducation au développement comme une contribution réelle aux politiques européennes en matière de développement. Celui en vigueur à ce jour, signé en 2017 reprend à son compte l'agenda 2030 en matière d'Objectifs de Développement Durable et notamment les objectifs propres à l'éducation au développement durable et aux approches associées telles que l'éducation à la citoyenneté mondiale.

En 2012, après un important travail de plaidoyer de Concord (via le DEEEP, nom d'un groupe de travail spécifique à l'EADSI à cette époque), une déclaration écrite sur l'éducation au développement et à une citoyenneté mondiale active avait été adoptée par le Parlement Européen. Cette déclaration avait été une base importante ensuite du plaidoyer en France (mené par EDUCASOL) pour une déclinaison dans les politiques publiques françaises.

Du point de vue du ministère de l'Education nationale, l'ECSI et l'EDD entrent dans la catégorie des « éducations transversales » : cette catégorie correspond à peu près aux « éducations à » évoquées plus haut en ce qu'elles mettent en avant les pédagogies par projet mettant en activité les élèves et leur non-attache à une discipline scolaire. Le Code de l'Education fait référence à certaines d'entre elles, et notamment explicitement à l'EDD depuis 2013 et la loi de Refondation de l'Ecole¹².

Des bulletins officiels sur l'EDD et sur l'ECSI (sous leurs diverses appellations) sont diffusés depuis au moins 2004, et ont même convergé en un seul et même bulletin officiel, qui faisait référence dès lors pour les organisations d'EDD, d'ECSI et par extension d'ECE.

On note cependant que là où l'EDD fait l'objet d'une attention gouvernementale toute particulière depuis quelques années, en lien avec les engagements pris par la France sur le Développement durable, l'EAD-SI/ECSI est moins mise en exergue : l'EDD dispose d'une démarche de labellisation promue par le ministère de l'Education nationale liée à une nouvelle phase de généralisation¹³ (« E3D », pour les établissements scolaires en démarche de développement durable), et d'un forum dédié (le FOREDD, Forum des Ressources de l'Education au Développement durable, organisé par le réseau CANOPE et le MEN). La généralisation des éco-délégués en mai 2019 est une autre manifestation de l'intérêt que porte le gouvernement français actuel à la thématique (ou tout du moins à sa dimension écologique). L'EAD-SI/ECSI ne fait pas (ou plus, ou moins) l'objet d'une insistance similaire par l'Education nationale. Elle est articulée à l'EDD, dans la mesure où cette dernière « croise explicitement les autres éducations transversales, dont l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation à la santé, les enseignements artistiques et culturels¹⁴ ». A nouveau concernant spécifiquement le label E3D, le ministère de l'Education nationale indique que « la démarche « E3D » peut se conjuguer avec les éducations transversales, comme l'éducation à la santé, l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.¹⁵ ». La reconnaissance institutionnelle par le ministère de l'Education nationale est donc existante mais partielle, avec une insistance notable sur l'EDD et ses applications en cadre scolaire, ne mentionnant pas les activités menées dans d'autres espaces éducatifs (centre d'accueil, centre sociaux-culturels, colonies de vacances etc.), qui ne relevaient pas de l'institution, et mentionnant l'ECSI plus ponctuellement.

Outre la reconnaissance publique de ces champs et de leur importance, les acteurs publics appuient (financièrement ou opérationnellement) les organisations et démarches d'EDD, d'ECSI et par extension d'ECE.

¹² Code de l'Education, Article L312-19

¹³ https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm?cid_bo=144377

¹⁴ <https://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136>

¹⁵ <https://eduscol.education.fr/cid79021/qu-est-ce-que-l-education-au-developpement-durable.html>

Soutien public à l'EDD, l'ECSI et l'ECE en France

Le ministère de l'Éducation nationale et les organismes dont il a la tutelle sont actifs sur l'EDD mais ne proposent pas de financement structurant sur l'EDD ou l'ECSI : le fonds de partenariat associatif est piloté par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO), et porte sur des thématiques spécifiques, éloignées des champs de l'EDD et de l'ECSI. Elles sont les suivantes : soutien à l'apprentissage et au développement de la lecture, aide à l'orientation et à l'insertion des jeunes, lutte contre toutes les formes de discriminations et contre le harcèlement et promotion de l'inclusion scolaire. Pour autant, le ministère peut attribuer à des organisations intervenant dans le champ éducatif un agrément national ou académique¹⁶, qui garantit que l'association respecte les principes de l'enseignement public (et facilite le travail de cette association avec des établissements scolaires). Il peut également mettre en place des conventions de partenariat, comme c'est le cas de la convention avec l'ESPER sur l'éducation à l'ESS et la convention avec la Fédération Artisans du Monde autour de l'éducation au commerce équitable. Il impulse les politiques publiques, notamment sur l'EDD et comme le label E3D, et les rectorats les mettent en œuvre, y compris en partenariat (opérationnel et non financier) avec des associations. Le réseau CANOPE propose un ensemble de ressources et formations à destination des enseignant.e.s, également avec l'appui de structures extérieures¹⁷.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, quant à lui, finance par divers appels à projets les associations intervenant dans l'enseignement supérieur sur la thématique de l'EDD. Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et les CROUS (au niveau régional) sont partenaires d'actions, notamment liées à la restauration collective. Les CROUS financent en outre des projets étudiant.e.s de solidarité internationale.

L'enseignement agricole, rattaché au **ministère de l'Agriculture**, s'est très tôt intéressé aux enjeux de l'éducation au développement puis de l'ECSI. Le RED (Réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale) est un réseau de l'enseignement agricole, né en 1998 du besoin des enseignants de créer et d'utiliser des outils leurs permettant d'intégrer l'ECSI dans leurs pratiques pédagogiques. Il dépend du BRECI (bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale) du Ministère de l'Agriculture. Le RED forme et accompagne les acteurs de l'enseignement agricole dans leurs projets de mobilité internationale, d'accueil de partenaires étrangers, d'animations et activités sur les thèmes de l'alimentation durable, des inégalités, de l'interculturel... Le RED est par exemple très investi dans le Festival AlimenTerre, un temps fort pour l'ECE et l'ECSI, festival également soutenu par le Ministère de l'Agriculture. On notera également l'action internationale est un axe fort des programmes de l'enseignement agricole.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire ainsi que l'ADEME participent également au financement d'actions d'EDD, et d'actions spécifiques à l'ECE ou au CE (Fédération Artisans du Monde, Commerce Équitable France), et plus largement d'information, de communication, de sensibilisation à destination des citoyen.ne.s..

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, via l'Agence Française de Développement (AFD), est quant à lui un bailleur central des organisations de la solidarité internationale, via un appel à manifestation d'intérêt annuel qui permet aux organisations de la société civile (OSC) de demander un appui financier sur les actions d'ECSI spécifiquement ou plus largement de structuration du milieu associatif. Les acteurs de CE bénéficient de ces deux types de soutien. L'AFD dispose en outre de salarié.e.s spécialisé.e.s sur la thématique, et développe ses propres outils de sensibilisation et programmes pédagogiques, tels que le programme

¹⁶ C'est notamment le cas de la Fédération Artisans du Monde, agréée depuis 1994

¹⁷ Comme le guide « Consommer responsable ? L'alimentation », réalisé par CANOPE en partenariat avec la FADM Kit « Consommer responsable ?

« Réinventer le Monde »¹⁸ qui vise à sensibiliser les jeunes au développement durable et à la solidarité internationale.

Le FONJEP, fond de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, versé pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire, a également permis de cofinancer des postes salariés dédiés à l'éducation au commerce équitable, soit pour le compte du Ministère des Affaires Étrangères (via l'AFD désormais), soit pour le compte de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (désormais rattaché au MEN), par exemple avec la Fédération Artisans du Monde.

Outre les actions menées par l'état sur ces sujets, **les collectivités territoriales** sont également impliquées en ce que les écoles primaires, collèges et lycées relèvent pour partie de la compétence des mairies, communautés d'agglomération, communautés urbaines, départements et régions. Elles ont en outre des activités appelées « coopération décentralisées », qui les amènent à travailler avec et à financer des acteurs de la solidarité internationale et de l'ECSI localement implantés. Elles sont particulièrement actives sur des temps forts de sensibilisation au commerce équitable comme le Festisol ou la Quinzaine du commerce équitable.

L'Union Européenne cofinance l'ECSI à travers deux dispositifs principaux : le programme DEAR (*Development Education and Awareness Raising* soit « Sensibilisation et Education au Développement) et le programme Erasmus +, qui finance des partenariats européens autour de la jeunesse et de l'éducation.

Sans entrer dans le détail de chacun de ces programmes ou appels à projets permettant aux OSC de cofinancer certaines de leurs actions d'ECSI ou d'EDD, on peut d'ores et déjà remarquer une diversité des financements ciblant l'EDD, et au contraire une meilleure lisibilité de ceux ciblant l'ECSI, essentiellement issus de l'AFD (sur des projets de dimension importante et donc concernant peu des associations de petites tailles) ou des collectivités territoriales. Les frontières entre les deux champs étant parfois poreuses aux yeux des pouvoirs publics, des organisations d'EDD bénéficient de soutiens destinés à l'ECSI et inversement. Cette multiplicité des institutions qui s'emparent de la question de l'éducation sont autant de mises en œuvre, par les ministères concernés, des feuilles de route et cadres de références de la France sur le Développement Durable en tant que tel.

C'est dans ce contexte (et avec les moyens qui y sont associés) qu'interviennent les acteurs de l'ECE, de l'ECSI et de l'EDD, qu'il s'agit maintenant de présenter.

¹⁸ <https://www.reinventer-le-monde.fr/>

2. Les acteurs de l'ECE, de l'ECSI, de l'EDD

Les acteurs de commerce équitable déclinent, chacun à leur manière, la mission de sensibilisation et d'éducation qu'édictent les chartes et définitions admises par le secteur du CE dans son ensemble. Certains, par un investissement ancien sur ces missions, ont contribué à façonner ces chartes et définitions. En l'intégrant -ou non- comme une activité à part entière de leur organisation, en la mettant -plus ou moins- en valeur comme composante essentielle de leur mission, et à travers les actions menées et les mots employés pour les décrire, une première délimitation (forcément schématique) peut être ébauchée. En comparant l'ECE aux acteurs de l'ECSI et de l'EDD, des éléments de différenciation ou des synergies avec l'un et l'autre champs apparaissent. Cette partie est donc une description des activités d'éducation des acteurs de CE et de certains acteurs d'ECSI et d'EDD rencontrés, et une première analyse de leurs interactions.

2.1. Les acteurs de commerce équitable et leurs pratiques éducatives

Les membres du consortium FAIR Future

En tant qu'organisations ayant souhaité participer à FAIR Future et à la structuration de l'éducation au commerce équitable en France, les membres du consortium FAIR Future, tous acteurs de CE, peuvent être considérés comme particulièrement actifs ou investis sur cette thématique. Il s'agit de :

- l'ATES,
- Bioconsom'acteurs,
- le CDTM,
- Commerce Equitable France,
- FAIR[e] un monde équitable,
- FAIRNESS,
- la Fédération Artisans du Monde,
- Ingénieurs sans Frontières,
- le LERASS¹⁹,
- Max Havelaar France.

¹⁹ Il est à noter que le LERASS a un positionnement particulier dans le consortium, n'étant pas membre de CEF et portant des activités plus larges, au-delà du commerce équitable.

L'ASSOCIATION POUR UN TOURISME ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE (ATES)



Objet social : L'objet social de l'Association se caractérise par sa contribution à la cohésion territoriale et à la lutte contre les inégalités et son intégration des principes de développement durable dans le tourisme en vue de favoriser le développement équilibré et respectueux des territoires de destination.

Cet objectif se réalise à travers l'activité suivante : soutenir le développement des concepts et des produits de tourisme équitable et solidaire, depuis leur définition jusqu'à leur mise en marché et évaluation

Implantation territoriale : Association nationale, l'ATES réunit au sein de son réseau des voyageurs ayant des partenaires partout dans le monde, des acteurs de l'accueil en France, des porteurs de projet, des personnes qualifiées...

Partenaires et financeurs : AFD, Fondation Goodplanet, Mairie de Paris, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Guide Tao, Voyageons-autrement, Enercoop, Assurinco, Ethic Etapes, FUAJ, MIJE, Fair[e] un monde équitable.

Appartenance à des réseaux : Commerce Équitable France, UNAT, ATD, ISTO

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

L'ATES, en tant que réseau d'acteurs engagés dans le tourisme équitable et solidaire joue un rôle de sensibilisation auprès du grand public et sensibilise également les étudiant.e.s. Pour ce faire, elle mène des projets de modules tuteurés auprès d'étudiant.e.s en tourisme, accompagne les futur.e.s professionnel.le.s dans leur projet de tourisme équitable et solidaire, produit du contenu sur le secteur et co-organise des événements de sensibilisation grand public comme le festival Changeons d'air(s), qui a réuni près de 1500 personnes en 2018 et 2019.

Supports et outils existants : l'ATES produit des documents d'information tels que des fiches pédagogiques, les dossiers de l'ATES, l'étude d'impact du tourisme équitable et solidaire... pouvant servir à l'information du grand public. Elle participe à la Quinzaine du Commerce Équitable à travers des événements et est membre du comité de pilotage de la QCE depuis 2015.

BIO CONSOM'ACTEURS

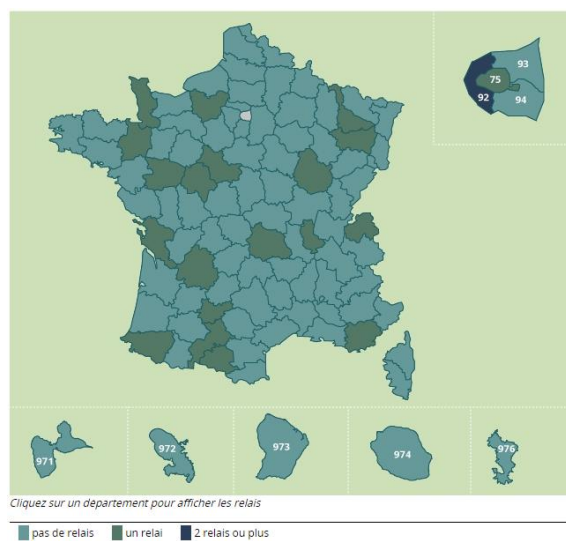


Objet social : L'association a pour objet de défendre et promouvoir une consommation des citoyen.ne.s respectueuse de l'Homme et de l'environnement. Elle œuvre pour la protection de la nature, l'amélioration du cadre de vie, la protection de l'eau, de l'air, des sols, des sites et paysages et lutte contre les pollutions et les nuisances. L'association a pour objet l'exercice de toutes activités d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement et, notamment, toutes activités à caractère éducatif, scientifique, culturel ou philanthropique liées à la lutte contre le réchauffement climatique.

Implantation territoriale : L'association dispose de relais locaux, adhérent.e.s de l'association qui permettent la diffusion des supports d'information et relayent les actions.

Partenaires et financeurs : ADEME, La NEF, Crédit Coopératif, l'Agence Bio, Arcadie, Fondation Léa Nature, France Active, Max Havelaar France, Etiquetable, Slow Cosmétique, The place to bio, Agence du Service Civique, Agence Nationale de la Recherche

Appartenance à des réseaux : Colibris, Collectif pour une transition citoyenne, Commerce Équitable France, ECO2 Initiative, FNAB, Fondation EKIBIO, Générations futures, la Recyclerie, Pour une autre PAC, Preserve Products, Réseau Action climat, Réseau Vrac, Terre de liens.



DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

L'association Bio Consom'acteurs a acquis l'expérience de la conception d'outil pédagogique avec la création du jeu Ludobio en 2015. Ludobio a été développé en partenariat avec des nutritionnistes, pour sensibiliser les plus jeunes à une alimentation saine et durable. Les activités abordent les principes de l'agriculture biologique de façon ludique, la biodiversité, les conditions d'élevage des animaux en bio, ainsi que des thématiques transversales comme l'équilibre alimentaire, l'éveil sensoriel, l'éveil au goût et la reconnaissance des familles d'aliments. Par ailleurs l'association participe au projet co-financé par l'ADEME « Nos cantines engagées pour le climat », en intervenant notamment en classe à Paris, pour accompagner des élèves de CE1 et CM1 à faire le lien du champ à l'assiette.

Supports et outils existants : Jeu Ludobio, documentaire Zéro Phyto 100% bio

CENTRE DE DOCUMENTATION DU COMMERCE EQUITABLE (CDTM)



Objet social : Centre de Documentation, cette association a pour but de sensibiliser et mettre à la disposition d'un large public de l'information sur les questions liées au développement, à la solidarité internationale et au commerce équitable.

Implantation territoriale : l'association est basée à Paris, mais le travail de documentation bénéficie à l'ensemble des centres Ritimo et des abonné.e.s.

Partenaires et financeurs : Fédération Artisans du Monde, FairNESS, Sol, Coredem (FPH), AFD (via ritimo)

Appartenance à des réseaux : ritimo, Commerce Équitable France

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

Description des activités éducatives : Installée dans le même bâtiment que la première boutique du mouvement Artisans du Monde, le centre est historiquement très lié à ce dernier : ce sont des militant.e.s Artisans du Monde qui, considérant que l'information du public sur les causes du mal-développement dans les pays les plus pauvres de la planète était cruciale, ont créé le CDTM en 1980. L'association Artisans du Monde Paris et le CDTM ont ainsi longtemps partagé une même domiciliation.

L'association mène les activités suivantes :

- une veille documentaire quotidienne pour rassembler une documentation pertinente de toute origine.
- un fonds documentaire important de textes en français, anglais, espagnol, archivés sur papier ou sous format numérique.
- des outils pour valoriser la veille : une base de données pour archiver, un site pour diffuser.
- un agenda, des contacts, diverses informations.
- un centre ouvert au public et un accueil personnalisé grâce à la présence d'un documentaliste.

Le Centre est ponctuellement sollicité pour participer à des événements (salons, manifestations...) et pour animer des ateliers ou séances d'information sur le commerce équitable, pour divers publics (jeunes, migrant.e.s...). Il prête également, à la demande, des outils pédagogiques autour du commerce équitable (notamment ceux édités par la Fédération Artisans du Monde)

Membre de ritimo (réseau historique des centres de documentation et d'information dédiés à la solidarité internationale), le CDTM a participé à la mise en place du réseau et est activement impliqué dans la vie du réseau.

Supports et outils existants : <https://www.cdtm75.org/>

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE



Objet social : Fondé en 1997, Commerce Équitable France est le collectif de concertation et de représentation des acteurs français de commerce équitable. L'association agit pour développer et défendre le secteur.

Son objectif est de promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation.

Commerce Équitable France réunit une trentaine de membres et d'organisations d'envergure nationale : entreprises, labels de commerce équitable, organisations de solidarité internationale, associations d'éducation à la citoyenneté, mouvements citoyens, réseaux de distribution et acteurs de la recherche et de l'enseignement.

Implantation territoriale : tête de réseau nationale, comptant parmi ses membres des structures implantées partout en France et d'autres têtes de réseau associatif fédérant des associations locales.

Partenaires et financeurs : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, AFD, Union Européenne, FFEMI, Léa Nature, Fondation pour le progrès de l'Homme, Crédit Coopératif, Fondation Carasso, Fondation Bjorg.

Adhésion à des réseaux : Comité 21, Coordination Sud, Observatoire des Achats responsables, Plateforme pour une autre PAC, WFTO, FTAO, Mouves, Collectif pour une transition citoyenne, 1% for the planet.

Membres de Commerce Équitable France : Alter Eco, Bio Loire Océan, Ethiquable, Guayapi, Jardins de Gaïa, Karethic, Solidarmonde, Malongo, Agriéthique France, ATES, Bio partenaire, ECOCERT, Max Havelaar France, SPP France, Biocoop, Altermundi, Artisans du Monde, Bio Consom'Acteurs, FAIR[e] un monde équitable, Ligue de l'enseignement, Ingénieurs sans frontières, Aspal, AVSF, ECHOPPE, Nitidae, SIDI, CDTM, FAIRNESS, Campus St Félix-La Salle.

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

L'association a mène avec ses membres des campagnes diverses à destination d'intermédiaires ayant à leur tour la possibilité de sensibiliser le grand public : collectivités (Territoires de Commerce Équitable), salarié.e.s, bénévoles et militant.e.s du commerce équitable (Quinzaine du Commerce Équitable).

En outre, Commerce Équitable France dispose d'une offre de formation, plutôt destinée aux professionnel.le.s du secteur mais ne portant pas spécifiquement sur l'éducation au commerce équitable (ce type de formation étant assuré par ses membres actifs sur le sujet, tels que la FADM). Enfin, l'association produit de l'expertise qui fait ensuite l'objet d'une diffusion via des supports de décryptage qui sont mis à la disposition des membres souhaitant communiquer auprès du grand public (ex : chiffres annuels du secteur, infographie sur le café...).

Supports et outils existants : supports de vulgarisation d'études thématiques sur le CE, outils de communication grand public développés à l'occasion de la Quinzaine du Commerce Équitable.



Objet social : L'association est un réseau d'enseignant.e.s chercheur.e.s spécialisé.e.s sur le commerce équitable et a pour objet :

- 1) de promouvoir la recherche et la formation sur le commerce équitable et d'autres systèmes d'échange alternatif dans un souci de pluridisciplinarité ;
- 2) d'offrir un cadre de réflexion destiné à la recherche sur ces thématiques ;
- 3) de favoriser les échanges entre les enseignants, les chercheurs, les professionnel.le.s et les organisations de la société civile;
- 4) de contribuer au développement et à la diffusion des connaissances dans les domaines ci-dessus évoqués, notamment par des réunions, des colloques, des publications ;
- 5) de développer les contacts avec des organismes internationaux ayant des objets similaires ou complémentaires.

Implantation territoriale : l'association regroupe des chercheur.se.s partout en France

Partenaires et financeurs : cotisation des membres, participation à des projets collectifs, notamment avec Commerce Equitable France

Appartenance à des réseaux : Commerce Equitable France

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

Description des activités éducatives : à travers ses activités mêmes et son lien avec l'enseignement supérieur et la recherche, l'association a un pied dans l'éducation au commerce équitable, sans toutefois mener d'actions spécifiques sous cette appellation.

Elle participe au comité de pilotage du label Ecoles de Commerce Équitable depuis 2017.



Objet : FAIR[e] un monde équitable est un mouvement national de consommateur.rice.s engagé.e.s en faveur d'un commerce plus équitable et d'une consommation juste et durable. Créé en 2010, il propose à tou.te.s les citoyen.ne.s d'agir concrètement à leur niveau, en s'informant sur les impacts de notre consommation sur les conditions de vie des agriculteur.rice.s et des travailleur.euse.s des pays du Sud, en se mobilisant sur son territoire et autour d'actions communes.

FAIR[e] un monde équitable accompagne les initiatives collectives et individuelles en créant des espaces d'échanges, en co-construisant des actions nationales, de mobilisation ou d'interpellation, en proposant un soutien humain, technique et financier et en portant dans les instances nationales et internationales la voix de celles et ceux qui s'engagent autour de chez eux-elles de manière positive pour une consommation et un commerce équitable.

Implantation territoriale : FAIR[e] un monde équitable est un collectif réunissant 20 associations locales et quelques dizaines d'adhérent-e-s individuel-le-s.

Membres associatifs : ACESA, APCE 89, Association Guadeloupe Équitable et Durable, Bayeux Commerce Équitable, Bretagne CENS, Champagne Ardenne Équitable, COLECOSOL, Ethica, Equi'Max, FairIS, MADDIN'EKITAB, mano@mano, NAPCE, Paris Équitable, Pont l'Évêque Équitable, Réunion Équitable, L'équitable – Var, HLWA, Pole d'économie sociale et solidaire de Chevilly-La-Rue, Maison du Commerce équitable à Mouans-Sathoux,...

Partenaires et financeurs : Mairie de Paris, Max Havelaar France, Commerce Équitable France, ActionAid France – Peuples Solidaires, Alter Eco, Ethiquable, Agriethique France, Refedd

Appartenance à des réseaux : Collectif pour une transition citoyenne

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

FAIR[e] et ses membres exercent depuis leur création, la sensibilisation du grand public, des scolaires et d'autres publics qu'ils informent et entraînent vers un changement individuel de comportement de consommation et vers l'action concrète autour d'eux (lieux de quartier, collectivités, entreprises).

Le mouvement a lancé en 2017 le concept des FAIRzones, afin de sensibiliser les citoyen.ne.s et de rendre visible l'action collective de changement de consommation. Quelques FAIRzones ont été organisées par les membres de FAIR[e] et par des étudiant.e.s. En 2020, une campagne, L'Addition, vise à informer et à inciter les consommateur.rice.s et les responsables de lieux de convivialité à préférer une consommation plus juste, plus saine et plus durable.

En 2018, une réflexion avec les étudiant.e.s a mené à la création du programme Génération équitable, avec une mise en œuvre croissante, de la prospection à l'accompagnement personnalisé.

Supports et outils existants : Jeu des labels, Livret « Se repérer dans la jungle des labels », Guide de mobilisation Génération Équitable, Tuto pour un Monde Nouveau, Mini-guide pour des courses équitables, Educafé, animations participatives de type Kahoot,...



Focus sur : NAPCE



Membre de FAIR[e] un monde équitable, NORDSUD Agir Pour le Commerce Équitable (NAPCE) est un collectif d'associations et de particuliers bénévoles qui s'investit en Pays de la Loire pour le développement du commerce équitable.

L'association est à l'initiative de la première expérimentation française du label Ecoles et Universités de Commerce Équitable et dispose d'une commission Éducation qui intervient auprès des enfants et des jeunes, dans le cadre scolaire ou autres, afin de les sensibiliser aux enjeux d'une consommation responsable et équitable. Elle utilise à cette fin différents outils pédagogiques adaptés à chaque public : jeux, expositions, supports vidéos, ... Environ 1500 jeunes et enfants sont sensibilisés chaque année. Depuis 2019, NAPCE contribue également à faire entrer le commerce équitable dans l'enseignement supérieur (IUT, Écoles de commerce, Universités...) et à accompagner les lycéen.ne.s et étudiant.e.s dans leurs actions commerciales, grâce au programme national Génération Équitable.

En tant que co-initiateur de la campagne « Label Ecoles de Commerce Équitable » et coordinateur de cette dernière au sein du réseau FAIR[e], NAPCE a un rôle particulier dans le programme FAIR Future.

Focus sur : le label « Ecoles de Commerce Équitable »



Initié par NAPCE, et en lien avec la campagne Territoires de Commerce Équitable, la version française des Fair Trade Schools a fait l'objet d'une expérimentation nationale par 4 organisations : NAPCE, Ingénieurs sans frontières, FAIRNESS et la Fédération Artisans du Monde ont ainsi construit entre 2016 et 2019 le label « Ecoles de Commerce Équitable », qui valorise les établissements scolaires, de la primaire à l'université, qui s'engagent en faveur du commerce équitable sur 5 axes : pilotage, achats, sensibilisation, communication, partenariat.

Désormais intégrée à FAIR Future et élargi à de nouveaux co-porteurs (FAIR[e] un monde équitable en collaboration avec NAPCE, Max Havelaar France et Commerce Équitable France), elle est l'une des premières initiatives collectives sur l'ECE à s'être concrétisée au sein du collectif.

FEDERATION ARTISANS DU MONDE



Objet : Artisans du Monde est un acteur historique du commerce équitable, créé en 1974. Il est le premier réseau associatif de commerce équitable en France avec 130 associations locales membres. Il a contribué à la fondation de nombreux collectifs de solidarité internationale, de commerce équitable et d'ECSI en France et à l'international.

En 1981, les associations locales Artisans du Monde ont créé la Fédération Artisans du Monde et en 1984 la centrale d'achat Solidar'Monde.

L'objet de la Fédération Artisans du Monde est de :

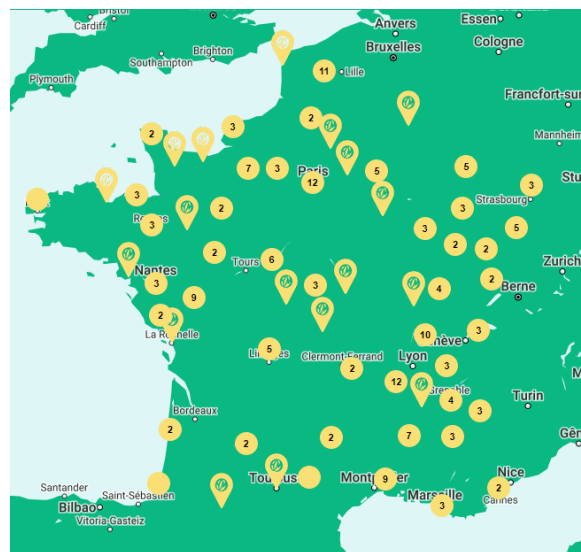
- permettre aux producteur.rice.s de pays ou de régions défavorisés de vivre dignement de leur travail et d'être les acteur.rice.s de leur développement, notamment à travers des projets de développement durable ;
- permettre aux consommateur.rice.s quels qu'ils.elles soient,, et plus généralement à l'ensemble de la population, d'être informé.e.s sur les dysfonctionnements du commerce international et de devenir des citoyen.ne.s plus conscient.e.s et actif.ve.s dans leur choix de consommation ;
- contribuer à changer les mécanismes du commerce international et les conditions de production;
- veiller au respect des principes du Commerce équitable par une vigilance générale, par toute action qu'elle pourrait engager se traduisant aussi par son implication au sein d'organisations ;
- animer, coordonner et soutenir l'action de ses membres dans l'objectif de promouvoir le commerce équitable ; »²⁰

Implantation territoriale : 130 associations locales (2020), 100 boutiques et des centaines de points relais partout en France

Principaux financeurs : AFD, Collectivités, Union Européenne (DEAR et Erasmus +), Ministère de la Transition écologique et solidaire, FNDVA

Appartenance à des réseaux et partenaires : Coordination Sud, Commerce Équitable France, Collectif Transition Citoyenne, CRID (dont Festisol), CFSI (dont AlimenTerre), F3E, WFTO (dont WFTO Europe), ATTAC, MES, EDUCASOL, Plateforme ONG Palestine, Collectif Ethique sur l'Étiquette

Partenaires : CDTM, CCFD-TS, ritimo, Starting-Block, e-graine, Solidar'Monde, Biocoop, ESPER, CRESS Ile de France, Concordia...



²⁰ Statuts de la Fédération Artisans du Monde : http://www.artisansdumonde.org/documents/FAdM_Statuts.pdf

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

L'éducation au commerce équitable est un pilier du mouvement Artisans du Monde. La FADM dispose de son propre référentiel sur l'éducation au commerce équitable, formalisant la position du mouvement sur ce sujet (cf. Annexe n°1) et l'articulant explicitement à l'ECSI et à la charte EDUCASOL (dont ADM est co-fondateur, cf. Annexe n°2), mais aussi à l'EDD et à l'éducation à une économie sociale et solidaire. Les équipes éducatives des associations locales et de la fédération Artisans du Monde :

- mènent des animations pédagogiques dans les milieux de l'éducation formelle ou non formelle (projets d'année, interventions ponctuelles, conférences, projections-débats) sur des thèmes comme la souveraineté alimentaire, les enjeux de l'agriculture, le modèle économique international et ses impacts, les défis climatiques, les droits humains, ou encore sur des productions (cacao, café ...)
- sensibilisent le grand public à travers des conférences-débats, des formations, des animations d'éducation populaire, des rencontres de producteur.rice.s du Sud...
- participent à des actions de plaidoyer autour des enjeux du commerce équitable.
- participent à des actions de ventes informatives.

Au dernier recensement annuel en 2020, on comptait environ 1300 interventions ponctuelles auprès de 34600 personnes et 120 projets d'années impliquant 5300 jeunes (85% des interventions et projets sont auprès d'un public jeune et scolaire). En outre, de nombreuses actions de sensibilisation auprès du grand public sont menées, mais ne font pas l'objet d'un recensement.

Pour ce faire, la FADM, souvent avec des partenaires et à destination d'un public plus large que son propre réseau :

- crée des outils pédagogiques sur le commerce équitable, ses mécanismes et ses enjeux : films, expositions, livres, jeux, kits d'animation... ;
- anime des formations sur les enjeux du commerce équitable et thématiques liées, sur les techniques d'ECSI, la gestion associative... et forme des professionnel·les en ECSI (animateurs, animatrices, enseignant.e.s et autres) sur les méthodes pédagogiques, les questions de posture ;
- met en place des dispositifs d'appuis aux projets d'éducation au commerce équitable : Jeunes Ambassadeurs de Commerce Equitable... ;
- contribue à des mobilisations et des campagnes d'éducation par sa participation aux comités de pilotage: Festisol, Festival AlimenTerre, Quinzaine du commerce équitable, Semaine de l'ESS à l'école, Label écoles de commerce équitable (implication très active depuis 2017, notamment pour sa phase de relance en 2018-2019)...
- représente le réseau Artisans du Monde dans des collectifs ou actions de plaidoyer autour de l'éducation au commerce équitable ou de l'ECSI.

La Fédération Artisans du Monde et son réseau sont agréés "association nationale de jeunesse et éducation populaire" par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et "association complémentaire de l'enseignement public" par le Ministère de l'Education Nationale.

Elle est en outre reconnue organisme de formation professionnelle référencée au DATADOCK et bénéficie du soutien du Fond pour le Développement de la Vie Associative.

Il est à noter que les activités éducatives de la Fédération Artisans du Monde peuvent être distinguées en deux grandes catégories, citées mais pas explicitées plus haut : des projets ponctuels (intervention en classe de quelques heures) ou des projets dits « d'année », qui s'inscrivent dans la durée et permettent aux élèves de monter des projets de moyen terme, comme le projet JACE.

Supports et outils existants : La Fédération Artisans du Monde a, au fil des années, conçu de très nombreux outils pédagogiques : jeux, films, expositions, livres, kits d'animation... tous disponibles à l'achat sur son site internet dédié : <https://outils.artisansdumonde.org/> en prêt ou location via les associations locales de son réseau ou du réseau RITIMO, en libre accès sur son espace ressource et espace multimédia de son site internet : <https://www.artisansdumonde.org/ressources/>

INGENIEURS SANS FRONTIERES

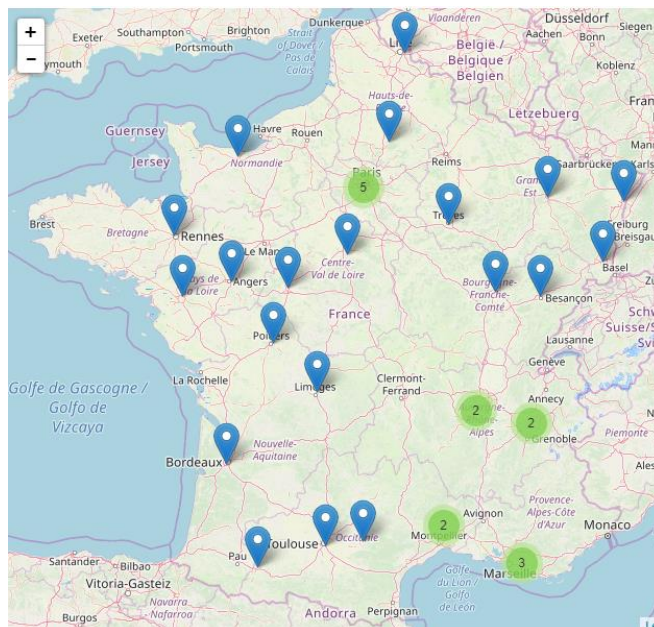


Objet : L'association se donne pour mission de participer à la construction du développement durable par une pratique critique de la démarche de l'ingénieur.

Implantation territoriale : ISF est une fédération d'une trentaine d'associations, dont environ 20 groupes locaux implantés dans 60 écoles d'ingénieurs françaises.

Partenaires et financeurs : AFD, ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports, FONJEP, FPH, Fondation Un monde par Tous, Engagé.es et déterminé.es, Starting Block – Réseau SENS, REFEDD

Appartenance à des réseaux : CRID, CFSI, Commerce Equitable France, Coordination Sud, F3E, ALLISS, Coalition eau, PS-Eau, Comité 21, Engineers Without Borders



DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

L'association dispose d'une expérience de plus 35 ans dans l'accompagnement d'associations étudiantes sur des problématiques de solidarité internationale et notamment d'éducation au commerce équitable.

ISF dispose de l'agrément « Jeunesse et éducation populaire » et de l'agrément national au titre du service civil volontaire et du volontariat associatif.

Ses actions portent sur une diversité de sujets et ne sont pas spécifiquement dédiées à l'Education au commerce équitable. Ceci étant, ISF organise des weekends thématiques regroupant ses groupes d'étudiant.e.s locaux et dont certains ont porté sur le CE. De même, l'association accompagne des voyages de jeunes et projets tutorés, dont les thématiques peuvent recouper le CE. Enfin, elle est engagée dans le co-portage du label Ecoles et Universités de Commerce Equitable depuis 2017.

Supports et outils existants : l'association a conçu avec ses groupes locaux des outils autour de la campagne « former l'ingénieur.se citoyen.ne », mais pas d'outils spécifiques au commerce équitable.

LERASS

NDLR : le LERASS est un acteur particulier au sein du consortium de FAIR Future, étant la seule organisation non-membre de CEF. Il y intervient sur le suivi-évaluation des activités du projet, mais n'est pas directement porteurs d'actions éducatives si ce n'est dans le cadre de recherche-action. Par conséquent, sa description ne suit pas le même format que les autres.



Le LERASS a été créé en 1982 au sein de l'Université Paul Sabatier - Toulouse III, par des chercheurs des IUT de Toulouse et Tarbes.

Le LERASS est un laboratoire multi-sites dont les travaux, à caractère interdisciplinaire, s'inscrivent principalement dans le champ des sciences de l'information et de la communication et se rattachent, plus particulièrement, à l'axe de compétence CIGEDIL (Communication, information, gestion et didactique des langues) de l'Université Paul Sabatier.

Pour mener ses projets de recherches, il accueille des enseignant.e.s-chercheur.se.s issu.e.s des sciences humaines et sociales. Ceux et celles-ci se regroupent au sein d'équipes de recherche en fonction de l'adéquation entre leurs travaux et les projets menés au sein de chaque équipe de recherche.

Les équipes de recherche sont constituées autour de thématiques et problématiques scientifiques spécifiques se rattachant à la politique scientifique générale du laboratoire.

Le LERASS a une expérience autour de l'évaluation de l'éducation à l'environnement avec le réseau des éducateurs à l'environnement en Occitanie (GRAINE Occitanie) : environ 1700 observations collectées sur 4 éco-gestes. Cette expérience (2016-2018) fut menée par JL Pernin et un doctorant qu'il co-dirige : Andréas Eriksson.

Ce dernier intervient également avec le réseau des CPIE (autre réseau d'éducateurs à l'environnement) pour la mise en œuvre et l'évaluation de communications engageantes dans des entreprises de Midi-Pyrénées.

MAX HAVELAAR FRANCE



FAIRTRADE
MAX HAVELAAR
FRANCE

Objet : Depuis 1992, l'ONG Max Havelaar France agit pour développer un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Elle milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise sur le territoire français les entreprises, les citoyen.ne.s-consommateur.rice.s et les pouvoirs publics afin d'assurer aux paysan.ne.s et travailleur.se.s salarié.e.s des pays en développement une meilleure rémunération et des conditions de travail décentes. Max Havelaar France est membre fondateur du mouvement international de commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar

Implantation territoriale : Paris

Partenaires et financeurs : FAIR[e] un monde équitable, Mairie de Paris, Agence Française de Développement, Union Européenne, Tour Alternatiba (2018), Festisol, Fête des possibles – Collectif transition citoyenne, Fondation GoodPlanet, One Heart

Appartenance à des réseaux : Commerce Equitable France, Global Compact France, Comité 21, Coordination SUD, CRID

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

MHF expérimente plusieurs dispositifs d'ECE en direction du public étudiant (Fairtrade Film Challenge, Génération Equitable). L'association participe à diverses actions de sensibilisation sur le commerce équitable à destination du grand public (publication de livres de recettes, événements lors de la Quinzaine du Commerce Equitable etc.). Elle propose également des clés pour « agir au quotidien », notamment autour des choix de produits alimentaires.

Supports et outils existants : livre de recette, kit de mobilisation Génération Equitable (co-construit avec FAIR[e] un monde équitable), supports d'information (dépliant « Qu'est-ce que le commerce équitable »)

Autres acteurs de commerce équitable porteurs d'activités éducatives

Outre les organisations membres du consortium FAIR Future, d'autres acteurs de CE participent à des actions éducatives sur le commerce équitable.

Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF)



Objet : Association de Solidarité Internationale, AVSF œuvre pour soutenir et accompagner les communautés rurales les plus menacées par l'exclusion et la précarité, pour les aider à se doter de revenus et de moyens d'existence durables et prendre en charge elles-mêmes leur développement.

AVSF a pour principe d'agir en partenariat avec les organisations et collectivités locales, les services publics et les entreprises au Sud comme au Nord, et de faciliter les échanges et partenariats entre professionnel.le.s du Nord et du Sud.

Description des activités éducatives : La charte d'AVSF indique que « par la mise en œuvre d'actions de développement, de sensibilisation, de plaidoyer ou d'éducation au développement, AVSF veut contribuer à créer les conditions d'un développement autonome et durable »²¹. AVSF a, dans ses statuts, un mandat dédié à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Ce mandat se traduit comme suit :

- Des actions d'éducation au développement en France en direction d'étudiant.e.s des établissements de l'enseignement agricole et la création et diffusion d'outils pédagogiques à partir de ses expériences de terrain.
- La participation à des campagnes de sensibilisation en direction du grand public, mais également en direction des décideurs politiques pour tenter d'avoir une incidence sur les politiques et pratiques économiques, pour plus d'équité dans le développement.

Les bénévoles qui portent ces actions peuvent ainsi animer des stands lors de manifestations citoyen.ne.s (FairPride, Alternatiba, Semaine du Développement durable), sensibiliser dans les écoles, ou encore mener des cafés-débats.

L'association a par ailleurs depuis 2017 une action intitulée « AVSF Junior », afin de sensibiliser les lycéens et les lycéennes aux Objectifs du développement durable (ODD) à travers des animations en classe et la conception par les élèves de leurs propres outils de sensibilisation. L'action a été menée en partenariat avec WebAssoc, et Engagé-es et Déterminé-es.

Supports et outils existants : *sans objet*

Implantation territoriale : Lyon et Paris

Partenaires et financeurs (sur l'éducation) : Résacoop, Engagé-es et Déterminé-es.

Appartenance à des réseaux : Commerce Equitable France

²¹ <https://www.avsf.org/public/charte-avsf.pdf>



Objet : Biocoop rassemble 539 magasins bio (au 31 août 2018) autour d'un objectif commun : le développement de l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération.

Leader de la distribution alimentaire biologique, Biocoop s'illustre aussi par ses produits du commerce équitable et par un choix très étendu d'éco-produits et de cosmétiques. Plus qu'un simple réseau de commerçants, Biocoop souhaite aussi peser sur les choix de société et partage son projet avec d'autres acteurs : salarié.e.s, consommateur.rice.s, producteur.rice.s et partenaires.

Description des actions éducatives : la coopérative indique s'être fixé pour mission de « sensibiliser le plus grand nombre à la consommation responsable, pour que chacun agisse au quotidien ». Elle organise ainsi des animations mensuelles en magasins (ateliers cuisine anti-gaspillage, fabrication de produits cosmétiques, conférences débats...), soutien à des actions d'ECSI comme le festival AlimenTerre. Enfin, la coopérative dispose d'un fonds de partenariat et d'un fonds de dotation, qui peuvent notamment être attribués à des organisations menant des actions « pour une alimentation durable accessible à tous » ce qui comprend des actions de sensibilisation au commerce équitable (tels que la Quinzaine du CE).

Supports et outils existants : *Sans objet*

Implantation territoriale : Les boutiques sont partout en France

Partenaires et financeurs (sur l'éducation) : *Sans objet*

Appartenance à des réseaux : Commerce Equitable France



Objet : ETHIQUABLE est une Société coopérative spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de produits alimentaires du commerce équitable dont la mission est double : d'une part, permettre aux producteur.rice.s du Sud d'accéder au marché du Nord et d'autre part, satisfaire les exigences des consommateur.rice.s du Nord en garantissant la provenance des produits et leur condition de production : respect des normes de qualité, respect de l'environnement et des droits économiques et sociaux des producteur.rice.s.

Description des activités éducatives : ETHIQUABLE met à disposition d'enseignant.e.s (via son site internet²²) des contenus thématiques et ressources pédagogiques sur le commerce équitable, accueille des jeunes en visite d'entreprises. Certains des contenus proposés sont produits directement par ETHIQUABLE, d'autres sont issus d'échange avec des enseignant.e.s ayant conçu leurs propres séquences pédagogiques et choisissant de partager leurs outils et retours d'expérience sur le site d'ETHIQUABLE. Certains contenus, enfin, sont des activités conçues par d'autres organisations et mises en visibilité (CCFD, Oxfam Belgique). Par ailleurs, ETHIQUABLE participe à la Quinzaine du Commerce Equitable, à travers des événements ouverts au public.

Supports et outils existants : un kit autour de la dégustation du chocolat équitable et bio a été conçu par ETHIQUABLE afin d'amener les élèves du primaire au secondaire à réfléchir sur l'origine du goût du chocolat, et aborder la notion de commerce équitable. Ce kit contient une fiche pratique, un carnet individuel de dégustation pour les élèves, une mini-exposition en 6 affiches, une fiche « Le cacao en 6 questions ». Il propose également des liens vers des vidéos de présentation des organisations de producteur.rice.s avec lesquelles travaille ETHIQUABLE. Les tablettes de chocolat pour la dégustation sont fournies par ETHIQUABLE à la demande des enseignant.e.s.

D'autres ressources, « clefs en main » et partagées par des enseignant.e.s sont également mises à disposition : vidéos, albums, déroulés d'activités pédagogiques et retours d'expérience.

Implantation territoriale : basée à Fleurance dans le Gers, la SCOP ETHIQUABLE est particulièrement en lien avec des établissements scolaires d'Occitanie.

Partenaires et financeurs (sur l'éducation) : Ethiquable est partenaire d'activités éducatives de FAIR[e] un monde équitable. Ses actions éducatives ne font pas l'objet de financement extérieur.

Appartenance à des réseaux : Commerce Equitable France

²² <https://www.ethiquable.coop/page-rubrique-qui-sommes-nous/ressources-pedagogiques-sur-commerce-equitable>

Autres implications éducatives des membres de Commerce Equitable France

L'école de thé des Jardins de Gaïa



Outre son engagement auprès d'acteurs locaux travaillant à faire connaître le CE dans la région Grand Est (auprès du COLECOSOL et dans la démarche Territoire de Commerce Equitable notamment), Jardins de Gaïa propose toute l'année des cours et ateliers sur le thé, regroupés sous le nom « L'école du thé », et qui mêlent les approches gustatives, mais aussi historiques, géographiques, botaniques, chimiques, agronomiques, écologiques... Si les ateliers portent plus sur le produit que sur la démarche de commerce équitable, les cours permettent d'aborder tous les aspects de la filière. Ils s'adressent plutôt à des publics adultes, mais des ateliers pour enfants existent également.

Guayapi et le mouvement Slow Food

G U A Y A P I

Guayapi organise régulièrement des ateliers, rencontres avec des producteurs.rice.s, dégustation dans son showroom parisien, à destination du grand public. Par ailleurs, l'entreprise est membre, par sa fondatrice, du mouvement Slow Food qui met notamment en place des programmes d'éducation au goût et à l'alimentation, dans la perspective d'un modèle agricole moins intensif, moins nocif, capable de préserver et d'améliorer la biodiversité et d'offrir des perspectives de production pour les régions les plus pauvres.

Une formation diplômante au commerce équitable

Le bachelor EQUISOL du Campus St Félix-La Salle, à Nantes



Le Bachelor européen Commerce équitable et Economie solidaires (EQUISOL) s'inscrit dans la transition écologique et solidaire. Il est conçu en étroite collaboration avec les acteurs du commerce équitable, associations et entreprises.

La formation accompagne la professionnalisation des acteurs du commerce équitable et prépare aux métiers des fonctions commerce/gestion/communication dans les structures du commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire. Elle est ouverte aux étudiant.e.s en formation initiale (titulaires d'un niveau Bac + 2 ou équivalent à 120 crédits ECTS validés) et en formation continue, pour des personnes en conversion ou en approfondissement professionnels.

Durée 1 an, dont 6 mois de stage dans une structure de commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire (en France, dans un pays du Nord et dans un pays du Sud).

Une diverse intégration de la mission d'éducation et de sensibilisation aux activités des organisations de Commerce Equitable

Les activités menées par les acteurs de CE au titre de leur mission d'éducation et de sensibilisation correspondent à 4 grands « types » de publics : le « grand public », avec des actions parfois spécifiques à une tranche d'âge ou à un contexte d'intervention et au fait que le public soit « captif » ou « non-captif » (espace public, lieux de loisir...) ; le public jeune et notamment scolaire, avec des actions spécifiques à la tranche d'âge (niveau scolaire) au contexte d'intervention (au sein du milieu scolaire ou en dehors) ; les bénévoles et salarié.e.s du secteur (qu'il s'agit de former, d'outiller et d'accompagner sur une diversité de sujets et d'activités) et les publics dits « relais » (enseignant.e.s, animateur.rice.s d'autres secteurs) qu'il s'agit également de former, d'accompagner et d'outiller afin qu'ils portent à leur tour des activités d'éducation au commerce équitable. La typologie des actions quant à elle, peut se résumer au schéma ci-après : formations et outils pour les salarié.e.s, bénévoles, et relais ; campagnes, animations, outils pédagogiques et accompagnement à l'action pour le grand public et les jeunes.

PARTICIPANT.E.S	Participant.e.s / Publics : Adultes, jeunes adultes, étudiant.e.s, -18 ans			Salarié.e.s et bénévoles du secteur			Publics relais : enseignant.e.s, éducateur.rice.s...		
TYPE D'ACTION	Accompagnement à l'action citoyenne	Outils pédagogiques de sensibilisation	Séquences pédagogiques	Formations	Accompagnement	Outils	Formations	Accompagnement	Outils
TEMPORALITÉ	<i>Ponctuels / Réguliers / Continus</i>			<i>Ponctuels / Réguliers / Continus</i>			<i>Ponctuels / Réguliers / Continus</i>		
LIEU/CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> · En milieu scolaire secondaire · Au sein des campus · Espaces de loisirs · TAP 		<ul style="list-style-type: none"> · Espaces publics · Missions locales, CCAS... · En ligne · ... 	<ul style="list-style-type: none"> · En présentiel · En ligne 			<ul style="list-style-type: none"> · En présentiel · En ligne 		

Figure 2 : Schéma de synthèse des activités éducatives, réalisé par Commerce Equitable France

On observe cependant, et sans surprise, une variété dans la façon dont cette mission de sensibilisation et d'éducation est intégrée à l'activité de chaque organisation. On peut schématiquement distinguer 4 catégories à ce titre :

- **Les organisations qui inscrivent l'éducation dans leurs statuts** : Artisans du Monde, ISF, AVSF, Campus Saint Félix La Salle
- **Les organisations qui inscrivent les activités de sensibilisation dans leurs statuts, sans toutefois mentionner le terme « éducation »** : ATEs, Bioconsom'acteurs, CDTM, CEF, FAIR[e] un monde équitable, FAIRNESS, LERASS, Max Havelaar France
- **Les organisations pour qui l'éducation est une activité non-structurante, menée en parallèle de la mission principale de l'organisation** : Ethiquable, Jardins de Gaïa, Guayapi
- **Les organisations qui intègrent l'éducation dans des activités de partenariats et de mécénat** : Biocoop

Ces diverses approches sont notamment sensibles à travers la multiplicité des mots, phrases et périphrases employés pour décrire ces activités : éducation, sensibilisation, mobilisation, information, communication, engagement. La même diversité se retrouve dans la désignation des publics participants : citoyen.ne.s, jeunes, consommateur.rice.s, consom'acteur.rice.s, grand public, société,...



Focus sur une action collective d'éducation qui ne dit pas ou peu son nom : la Quinzaine du Commerce Equitable



Moment fédératif pour le secteur du commerce équitable en France, la Quinzaine du Commerce Equitable (que coordonne Commerce Equitable France depuis 2001) est un temps fort auquel participent tous ses membres.

Pendant quinze jours, entreprises, associations, collectivités territoriales et militant.e.s du commerce équitable proposent des animations partout en France pour mieux connaître le commerce équitable.

Ces nombreuses rencontres permettent aux citoyen.ne.s et aux consommateur.rice.s de s'interroger sur les impacts concrets de leur consommation, de réfléchir au rôle que chacun peut jouer pour instaurer une consommation responsable, plus juste et plus respectueuse des humains et de leur environnement.

Il est à noter cependant que l'action est suivie et coordonnée par un comité de pilotage « communication », regroupant les responsables communications d'organisation membres de CEF. Des actions éducatives sont effectivement menées pendant la Quinzaine, mais cette dimension n'est pas ou peu revendiquée au niveau national, notamment par Commerce Equitable France.

2.2. Acteurs et pratiques éducatives de l'ECSI et de l'EDD

Afin de dessiner au mieux les articulations entre l'ECE et l'ECSI et l'EDD, quelques acteurs de ces champs ont été plus particulièrement analysés à l'aide notamment d'entretiens semi-directifs menés en décembre 2019 et janvier 2020. Ont été rencontré.e.s :

- Alice Idrac, chargée de mission ECSI, CCFD Terre Solidaire
- Julien Mast, délégué national, e-graine
- Anne Kaboré, salariée référente sur l'Observatoire et le Laboratoire, EDUCASOL
- Jean-Marc Delaunay, coordinateur, Festisol
- François Guerry, directeur, KuriOz
- Loïc Ingea, chargé de mobilisation campus, REFEDD
- Bernard Salamand, délégué général, ritimo

Chacune des organisations de ces salarié.e.s fait l'objet ci-après d'une description issue des entretiens, pour permettre d'éventuels points de comparaison avec l'ECE, d'identifier les partenariats existants ou passés et de nourrir les réflexions internes de l'ECE.



L'organisation : le CCFD Terre Solidaire est une ONG de solidarité internationale qui existe depuis bientôt 60 ans et qui agit contre toutes les formes d'injustice à travers 3 volets d'actions :

- Le partenariat international : appuyer des acteurs dans 60 pays autour des thématiques-clés de la souveraineté alimentaire, des migrations, de l'égalité femmes-hommes, du partage des richesses, du renforcement des sociétés civiles et de la paix durable.
Le soutien aux partenaires peut prendre diverses formes : soutien financier, conseil, accompagnement, renforcement de capacité, mise en lien et en réseau
- Le plaidoyer : à l'échelle nationale, européenne, internationale
- L'ECSI pour permettre « la prise de conscience des citoyen.ne.s ici pour changer là-bas »²³

L'association compte 15000 bénévoles en France, dont une large partie mène des actions d'ECSI.

Implantation territoriale : les bénévoles du CCFD sont répartis sur toute la France. Le CCFD compte également 30 associations, membres en collégialité. Il s'agit notamment des mouvements ou services d'église (SGDF, JOC, réseau des établissements privés agricoles...)

Partenaires et financeurs des activités éducatives : AFD, collectivités, financeurs privés et individuels

Appartenance à des réseaux : CRID, Festisol, AlimenTerre, EDUCASOL

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

Les activités éducatives du CCFD sont menées dans une démarche d'éducation populaire et en accord avec la charte EDUCASOL. Elles sont destinées à de multiples publics, enfants et adultes, en milieu scolaire et via les réseaux chrétiens. Des outils et formations à destination des animateur.rice.s sont également proposées. Les outils et activités sont conçus par la tête de réseau nationale sur des thématiques choisies annuellement, ainsi que par les bénévoles sur des thématiques spécifiquement locales. Le CCFD organise également des temps forts, tels qu'un rendez-vous annuel au moment du carême avec des rencontres entre partenaires du Sud et bénévoles français. La tête de réseau fournit à cette occasion une brochure pour aider les bénévoles à réaliser des animations durant cette période.

Les activités d'ECSI étaient pendant longtemps fortement pilotées par l'équipe nationale qui seule proposait des outils et thèmes d'années. Il a été décidé en 2011 de décentraliser ce fonctionnement en laissant plus d'amplitude aux bénévoles afin de s'adapter aux réalités territoriales et pour que les bénévoles soient pleinement acteurs de leurs projets dans une démarche d'éducation populaire.

Le CCFD organise également diverses formations pour des bénévoles de son réseau ou des associations membres, sur la culture commune du CCFD (interne), le renforcement de la capacité d'agir (accompagnement de voyages solidaires, formation sur le plaidoyer local, communication et relations presse), les thématiques-clés (6 weekends thématiques par an, pour apprendre à animer autour de chacune).

Supports et outils existants : du fait de cette décentralisation, les outils produits sont extrêmement nombreux et ne font pas l'objet d'une compilation systématique. Tous sont guidés par la charte EDUCASOL et les principes de l'éducation populaire. La tête de réseau propose, chaque année, une quinzaine d'outils, dont un magazine pour adolescent.e.s sur une thématique spécifique, des méthodologies d'intervention en milieu scolaire, un livret dédié aux liens entre activités d'ECSI et programmes scolaires, un modèle de « défi solidaire ».

²³ Formulation de la personne rencontrée



L'organisation : e-graine est un mouvement d'éducation à la citoyenneté mondiale créée en 2006, comprenant 60 salarié.e.s, 200 bénévoles et 100 adhérent.e.s.

Implantation territoriale : e-graine dispose de 7 associations régionales, et d'antennes par bassin de vie.

Partenaires et financeurs des activités éducatives : AFD, FSE, Fondation Crédit coopératif, collectivités territoriales, bailleurs publics

Appartenance à des réseaux : EDUCASOL, Collectif pour la transition citoyenne, Réseau Rural Français

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

e-graine a 4 modalités d'action principales :

- La création d'outils
- L'animation
- La formation
- La mobilisation citoyenne

Ces actions sont déclinées sur 3 thématiques majeures : la lutte contre les discriminations et l'accueil des réfugié.e.s ; l'éducation au climat ; construire la société de demain (vivre ensemble, prise de décision collective...).

E-graine affirme n'intervenir que rarement dans les écoles. L'association construit des outils pour les enseignant.e.s mais n'intervient pas ou peu en classe directement. Par ailleurs, elle mène ses actions éducatives auprès de publics adultes, notamment en milieux ruraux et quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce choix de publics adultes est lié à une volonté de cibler ceux qui ont un poids décisionnel.

Les activités sont organisées de façon à cultiver l'esprit critique et donner des clefs d'action.

Enfin, e-graine propose également des formations internes (à ses membres) et externes (à d'autres organisations), notamment sur la pédagogie, la gestion des structures de l'ESS ou les démarches de prises de décision. Cette action est particulièrement importante pour l'association, qui considère la formation et le professionnalisme des intervenant.e.s comme particulièrement cruciaux à la réussite des actions.

Supports et outils existants : e-graine propose des outils à destination des enseignant.e.s et animateur.rice.s, dont des mallettes pédagogiques thématiques sur « Le développement durable et moi », « La consommation » (en partenariat avec la FADM), « La biodiversité », « L'énergie et les déchets », « L'eau, l'air, le sol ». Elles comprennent vidéos, fiches pédagogiques, quiz, carnets de correspondances pédagogiques... et sont disponibles en ligne. Elles s'adressent notamment aux enseignant.e.s d'élèves de 8 à 12 ans. Elle propose également des bandes dessinées, dessins animés (« La Famille Kiagi », dont un épisode porte sur le commerce équitable et a été réalisé avec la FADM), et un « Guide de l'engagement des jeunes ». Enfin, elle crée également des outils en partenariats : elle a ainsi co-construit avec l'AFD le programme « Ré-inventer le monde », série de podcasts thématiques accompagnée de séquences pédagogiques amenant des jeunes à créer, à leur tour, des podcasts. Elle a également participé à la création d'un kit d'animation du jeu de rôle « Qui a le pouvoir » sur les rapports de pouvoir dans les filières agricoles, en partenariat avec Commerce Equitable France, FAIR[e] un monde équitable, la Fédération Artisans du Monde et Ingénieurs sans Frontières.



L'organisation : EDUCASOL existe depuis 20 ans. Initialement plateforme informelle, elle a été constituée en association de loi 1901 il y a 6 ans avant d'être dissoute en novembre 2019. Elle poursuit depuis ses activités, en tant que collectif. Elle réunit, depuis son existence, entre 20 et 30 membres uniquement associatifs, à vocation nationale et/ou régionale, et a également compris, pendant ses années en tant qu'association, des personnalités qualifiées. En tant que plateforme, elle vise à fédérer des acteurs associatifs (et quelques personnalités qualifiées) impliquées sur l'ECSI afin de les représenter, de valoriser leurs pratiques, de porter une parole commune et de contribuer à la construction d'une stratégie cohérente. Elle a ainsi une fonction de structuration du champ et des acteurs, de renforcement de leurs pratiques et de leur visibilité.

Implantation territoriale : EDUCASOL regroupe autant des associations nationales que régionales (Kurioz, RADSI, CEFODE, Centre Gaïa)

Partenaires et financeurs des activités éducatives : Outre ses membres, EDUCASOL travaillait en étroite collaboration avec l'AFD

Appartenance à des réseaux : *Sans objet*

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

Du fait de ses missions, EDUCASOL a surtout des activités de production intellectuelle (sur l'évaluation d'impact par exemple, en partenariat avec le F3E), d'observatoire. Elle a mis en place il y a 10 ans une formation sur l'ECSI sur 3 jours (la première spécifiquement sur le sujet) et de nombreuses journées d'échanges, ateliers au sein d'universités d'été... Des membres d'EDUCASOL (ritimo, FADM, Starting-Block et le CCFSD-TS pour les premières éditions) ont ensuite conçus des formations spécifiques à l'ECSI : les WECSI et SECSI.

Supports et outils existants : Du fait de son objet, EDUCASOL ne produit pas en propre d'outils pédagogiques, mais a produit de nombreux supports et outils pouvant être utiles aux organisations, professionnel.le.s, et bénévoles de l'ECSI, disponibles sur son site : <http://www.EDUCASOL.org/-Publications-100->

Festisol



L'organisation : le Festisol est un projet porté par le CRID. Anciennement Semaine de la solidarité internationale, il existe depuis 20 ans et visait initialement à donner de la visibilité aux activités de solidarité internationale et à sensibiliser les jeunes à ses enjeux. Spécifiquement, il s'agit donc de sensibiliser le grand public aux enjeux de solidarité et environnementaux, en France et dans le monde, de donner envie d'agir, et de renforcer la capacité d'agir des individus et des structures pour un monde plus solidaire.

Implantation territoriale : le Festisol dispose, outre ses collectifs locaux, de coordinations en région, notamment articulées aux Réseaux Régionaux Multi-acteurs (RRMA) tels que Lianes Coopération, Bourgogne-Franche-Comté International, le RADSI, Résacoop... Des événements du Festisol ont ainsi été organisés dans plus de 440 communes avec une implication forte de départements ruraux et une décentralisation affirmée. En outre, il se développe désormais à l'international, et particulièrement en Afrique francophone avec des événements en RDC, au Sénégal ou encore au Togo.

Partenaires et financeurs des activités éducatives : ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Education nationale et rectorats, ligue de l'enseignement, ATTAC, LDH, FORIM, Cimade, Action contre la faim, Handicap international, UFICS, SENCRESS, Collectif pour la transition citoyenne, Alternatiba, AlimenTerre.

Membres : ACAT, Actionaid, Aide et Action, Amnesty International, Artisans du Monde, CCFD, CFSI, Coordination Sud, e-graine, Ethique sur l'étiquette, Engagé-es et Déterminé-es, France Volontaires, Fédération Syndicale Unitaire, Oxfam France, Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, ritimo, Scouts et Guides de France, Secours Catholique, Secours Islamique, Solidarité Laïque, Réseau Sens.

Appartenance à des réseaux : EDUCASOL.

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

Le Festisol a deux modalités d'action principale. La première est l'organisation, via des collectifs locaux coordonnés nationalement par un comité de pilotage large, d'événements de sensibilisation lors du Festisol chaque automne visant à donner envie d'agir. Le second volet d'action est la structuration du milieu associatif de la solidarité internationale et de l'ECSI en France, en permettant aux acteurs de se connaître, localement et nationalement.

Le Festisol en chiffres : en 2018, le Festisol a comporté près de 2000 événements correspondant à 4000 activités référencées, dont 20% d'animations festives et culturelles (concerts, spectacles, repas), 30% de formats participatifs (ateliers, jeux, animations de rue) et 40% de formats non-participatifs (conférences, expositions, projections). Les thématiques abordées sont très variées : environnement, éducation, interculturalité, alimentation, agriculture, climat, migrations, démocratie, engagement local... On estime à 120 000 le nombre de participant.e.s en 2018, dont 44% de jeunes et 23% de publics scolaires.

Les structures impliquées sont essentiellement des associations, et quelques collectivités, pas uniquement acteurs de solidarité internationale mais aussi des champs culturels, de l'environnement ou de la solidarité locale.

Supports et outils existants : Une centaine d'outils sont disponibles, notamment produits en lien avec Ritimo. Ce sont en particulier des fiches pratiques et méthodologiques à destination des acteurs et collectifs locaux, sur la recherche de financement, ou le suivi-évaluation par exemple.



L'organisation : KuriOz est une association d'éducation populaire et d'ECSI basée à Poitiers. Elle est issue de la fusion en 2010 de deux structures, Orcade, éditeur de jeux et outils pédagogiques et organisation d'ECSI, et Humanopole, qui développait des actions de pédagogie immersive sur le territoire poitevin.

Implantation territoriale : KuriOz intervient directement essentiellement dans la moitié nord de la Nouvelle Aquitaine, mais ses formations et outils sont diffusés à l'échelle nationale.

Partenaires et financeurs des activités éducatives : AFD, CGET, Région Nouvelle Aquitaine, Fondation Abbé Pierre, Fondation SNCF, Couleurs du Monde, Entrepreneurs du Monde, Initiative Développement, Cartooning for Peace, Starting Block, CEMEA, missions locales, centres sociaux culturels, Maisons Familiales Rurales...

Appartenance à des réseaux : Ligue de l'enseignement de la Vienne, ritimo, Socoopération, RADSI, EDUCASOL.

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

L'association se concentre aujourd'hui sur 3 métiers :

- L'ingénierie pédagogique en ECSI : création et diffusion d'outils pédagogiques, accompagnement en ingénierie d'autres structures. KuriOz conçoit des séances pédagogiques, auxquelles s'intègrent des outils.
- La formation d'éducateur.rice.s : auprès de bénévoles, d'enseignant.e.s, sur la posture d'animation en ECSI et les outils créés ou utilisés par KuriOz.
- La sensibilisation : essentiellement auprès des jeunes, en milieu scolaire, socio-culturel, carcéral, et en appliquant les principes de l'éducation populaire (pédagogie active et ludique, pour faire émerger ce que le public sait déjà et transmettre des compétences). L'association sensibilise ainsi 3 500 à 4000 personnes par an. KuriOz fait peu d'activités « grand public » et intervient plutôt auprès de groupes, dans un temps et un lieu défini.

Les thématiques traitées sont la citoyenneté, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations, la solidarité internationale, les inégalités, les migrations, le commerce mondial et le développement durable (plutôt par l'entrée humaine).

A noter : KuriOz coordonne depuis 2018 le projet MOODD soutenu par l'AFD sur les ODD, avec une communauté de partenaires réunissant notamment Starting Block, le RADSI, les Maisons des droits de l'homme...

Supports et outils existants : L'association conçoit des séances pédagogiques comprenant une diversité d'outils : jeux, animations, mais aussi installations immersives (reproduction d'un bidonville par exemple), outils en ligne...

Par exemple, elle crée chaque année des animations autour des films sélectionnés dans le cadre du festival AlimenTerre et a, dans le cadre du projet MOODD créé 10 outils pédagogiques sur les ODD. KuriOz est porteur et propriétaire du site comprendrepouragir.org, qui référence 150 à 300 jeux, outils et publications d'ECSI.



REFEDD

L'organisation : le REFEDD est un réseau d'associations étudiantes, visant à sensibiliser et engager les étudiant.e.s sur les questions liées au développement durable, pour rendre les campus « 100% durables ». Il mène des actions d'accompagnement des associations étudiantes en ce sens, ainsi que des activités de plaidoyer.

Implantation territoriale : le REFEDD réunit 150 associations, dont la moitié est qualifiée d' « active ». Son réseau est constitué essentiellement d'associations intervenant dans des universités, écoles de commerce et écoles d'ingénieurs (les BTS, IUT et classes préparatoires étant moins propices à la vie associative), concentrées pour leur majorité dans les villes étudiantes (60 de ses membres sont ainsi en Ile-de-France, 20 sont à Lyon et 20 sont à Bordeaux). Il dispose d'animateur.rice.s au niveau local (4 salarié.e.s accompagné.e.s de volontaires en service civique).

Partenaires et financeurs des activités éducatives : ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ministère de la Transition écologique et solidaire, Conférence des Présidents d'Universités, Conférence des Grandes écoles, CNOUS et CROUS, Starting Block, Animafac, Engagé-es et Déterminé-es, FAIR[e] un monde équitable, Max Havelaar France, Fondation Nicolas Hulot, Notre Affaire à Tous, Ligue de l'Enseignement, Commerce Equitable France (anciennement)

Appartenance à des réseaux : *Sans objet*

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

En tant que tête de réseau, le REFEDD organise une consultation tous les trois ans auprès des étudiant.e.s sur les enjeux du développement durable. Cette consultation sert à l'identification de sujets d'intérêt qui sont ensuite déclinés en campagne et actions.

Il coordonne des actions nationales annuelles (par exemple une opération zéro mégot sur les campus) et les complète via des campagnes en ligne. Le REFEDD organise régulièrement des afterworks avec étudiant.e.s et professionnel.le.s en reconversion sur les métiers du développement durable (sujet fort apparu dans leur consultation).

Par ailleurs, il cherche à outiller les associations étudiantes afin qu'elles soient en capacité d'impliquer leur campus : il organise de nombreuses rencontres inter-associatives entre ses membres, répond à des demandes d'appui de leur part sur la mise en œuvre d'actions, propose des formations (sur la communication et l'événementiel responsable, la RSO, le changement climatique, l'alimentation durable).

A noter : Gratuites pour les étudiant.e.s, ces formations sont souvent sollicitées et désormais également par les établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent faire former les volontaires en services civiques des CROUS et salarié.e.s des campus.

Enfin, il organise chaque année des Rencontres nationales pour le développement durable (en mai), en présence des membres actifs et futurs des associations étudiantes pour assurer la passation. Il organise également depuis 2015 la Semaine étudiante du développement durable, volet étudiant de la semaine européenne du développement durable. A cette occasion, les associations qui inscrivent un événement dans cette semaine bénéficient d'un soutien logistique, d'un appui financier et d'une aide sur la communication de la part du REFEDD.

Supports et outils existants : un outil pédagogique thématique est produit chaque année .Chaque objet de formation a une fiche pratique correspondante pour les étudiant.e.s qui n'auraient pas eu accès la formation. Les campagnes thématiques s'accompagnent enfin de kit de mobilisation (publications, affiches de sensibilisation, infographies, ateliers de sensibilisation, kit de communication).



L'organisation : ritimo est un réseau de structures dédiées à la sensibilisation à la solidarité internationale dans une optique de transformation sociale et de justice. Historiquement composé de centres de documentation et d'ONG d'appui au développement, et centré sur la collecte, la sélection et la diffusion d'une information plurielle, critique et diversifiée, il s'est depuis élargi, accueillant désormais des membres très divers. La dimension éducative, et particulièrement l'ECSI ont également pris une place désormais importance dans les activités du réseau.

Qualifié d' « à peine fédératif » par le salarié rencontré, le réseau permet la mise en commun entre associations, un travail éditorial mutualisé via le site internet et quelques productions papiers (guides, expositions, agenda de la solidarité international...)

Implantation territoriale : via ses membres, ritimo dispose d'un maillage territorial dense en France, qui doit être cependant nuancé car certaines associations ne sont membres qu'au titre de leur centre d'information, et du fait que les associations membres ne relaient pas systématiquement les actions nationales.

Partenaires et financeurs des activités éducatives : AFD, ministère de l'Education nationale, ministère de la Transition écologique et solidaire, collectivités territoriales Fondation Charles Leopold Mayer pour le progrès de l'homme, CRID, Coordination Sud, Festisol, Ethik sur l'étiquette, Réseau Mirabel, Webnet, Ligue de l'Enseignement, Solidarité Laïque, Framasoft, Quadrature du Net.

Membres : ritimo réunit des centres de documentations, quelques boutiques Artisans du Monde, mais aussi ISF, Starting Block, Kurioz, Engagé.es et Déterminé.es ...

Appartenance à des réseaux : EDUCASOL

DESCRIPTION DES ACTIVITES EDUCATIVES

Les membres du réseau ritimo mènent des activités de sensibilisation auprès des jeunes de moins de 18 ans en milieux périscolaire et scolaire. Au moment de l'entretien mené, peu d'activités ciblèrent le milieu étudiant et les adultes (hors publics relais), sauf dans le cadre du Festisol ou du festival AlimenTerre. Il est à noter qu'Engagé.es et Déterminé.es et ISF ayant rejoint le réseau, les publics étudiants sont désormais peut-être plus activement impliqués.

Les actions menées portent sur une pluralité de thématiques, mais parmi les plus courantes on peut citer les migrations, les enjeux de l'information et du numérique, l'alimentation, ou encore le climat. La thématique du numérique et de l'information est particulièrement poussée par la tête de réseau. Le commerce équitable fait partie des sujets régulièrement traités, aussi du fait de liens forts avec le réseau Artisans du Monde.

Ritimo propose des formations à ses membres sur une diversité de sujets, dont plusieurs modules sur l'ECSI spécifiquement : WECSI et SECSI par exemple, mais aussi « Parler du genre en ECSI ». Ritimo est agréée par l'éducation nationale, et reconnu comme organisme de formation professionnelle.

Supports et outils existants : ritimo propose à ses membres des supports dématérialisés accompagnant des démarches pédagogiques. Il produit peu d'outils pédagogiques en propre.

2.3. Interrelations, partenariats et positionnement de l'ECE

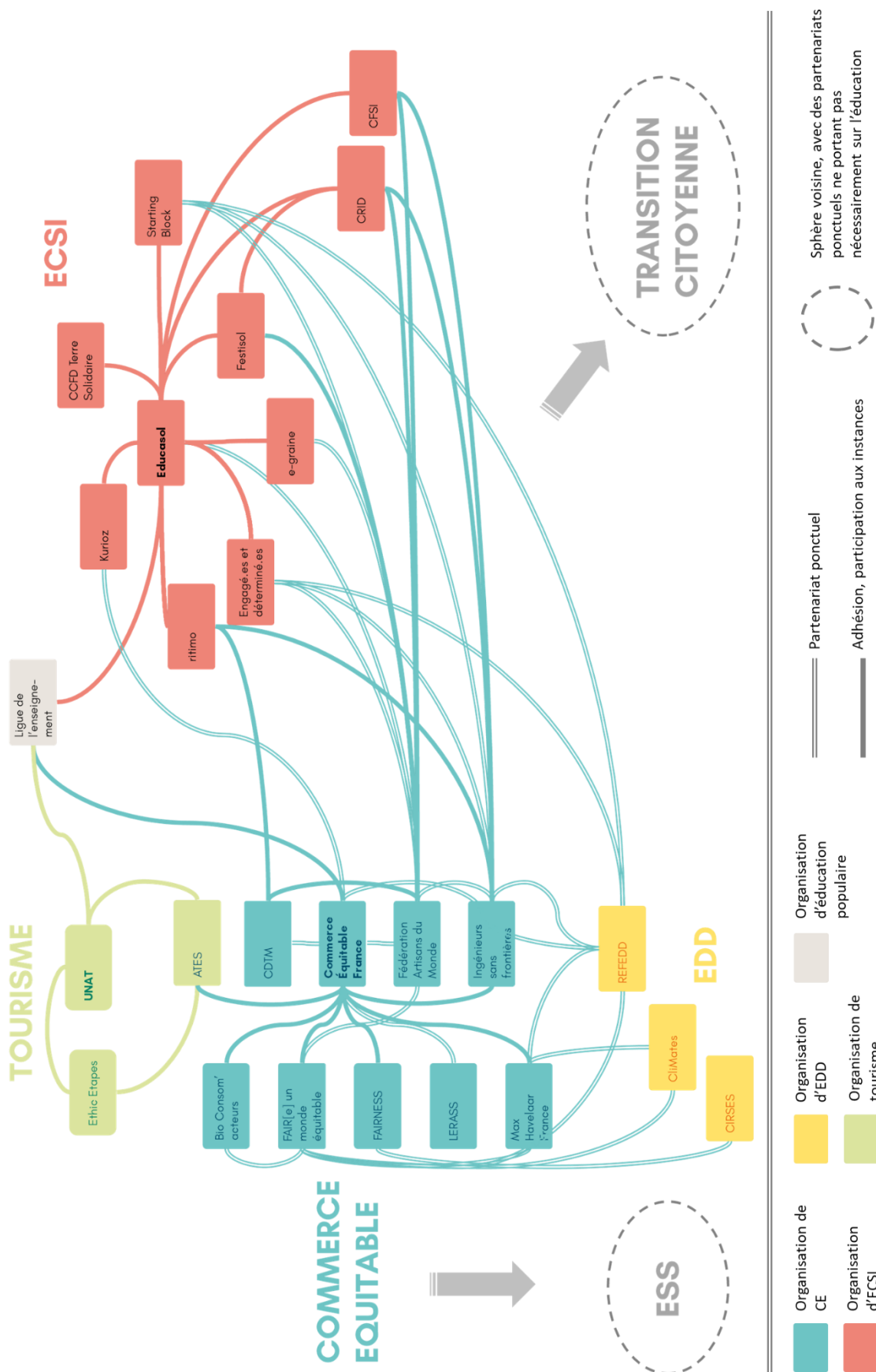


Figure 3 : Schéma d'articulation des acteurs de l'ECE, de l'ECSI et de l'EDD

Les liens avec l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

Les liens avec l'écosystème ECSI sont denses, et concernent plus de la moitié des membres du consortium FAIR Future, avec autant de liens « forts » (participation aux instances) que de liens plus ponctuels (partenariats par projet). Beaucoup de ces liens sont par ailleurs assez anciens, ce qui est apparu nettement lors des entretiens. Les acteurs d'ECSI interrogés avaient en effet tous des liens forts avec des organisations de CE (cf. schéma), notamment autour de la thématique de l'alimentation, présentée comme une thématique « récurrente » de leurs activités et sur laquelle des apports par les acteurs de CE sont attendus. Sans surprise, ces liens sont particulièrement forts pour Artisans du Monde et Ingénieurs sans frontières, qui inscrivent chacun l'ECSI dans leur objet social. Le CDTM, en tant que membre de ritimo, est également intégré à ces réseaux. Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette articulation forte des acteurs de commerce équitable aux acteurs de l'ECSI, au premier rang desquels l'inscription de ces deux champs dans celui, plus vaste, de la solidarité internationale et la participation à de multiples espaces de concertation, de dialogue et d'activités partagés (CFSI, CRID, Coordination Sud...).

En outre, une particularité de l'ECSI est sa structuration (forte) autour du collectif EDUCASOL et d'interlocuteurs institutionnels clairement identifiés, notamment l'Agence Française de Développement. On peut d'ailleurs noter l'existence d'un groupe de concertation dédié à la thématique de l'ECSI, piloté par l'AFD avec l'appui d'EDUCASOL.

L'adhésion à la charte EDUCASOL est un marqueur quasi-identitaire, très fort et à laquelle les organisations rencontrées se sont systématiquement référées pour décrire leur projet éducatif. Cette appartenance à EDUCASOL signifie en effet tout à la fois la reconnaissance institutionnelle et par leurs pairs des acteurs d'ECSI : les liens entre les organisations d'ECSI membres d'EDUCASOL (non-représentées sur le schéma pour ne pas perdre en lisibilité) sont en effet extraordinairement nombreux. En outre, les acteurs partagent des outils communs, tels que le site www.comprendrepouragir.org, qui référence des outils d'ECSI issus d'une multitude d'organisations. Des temps forts collectifs, tels que le Festisol (anciennement Semaine de la Solidarité Internationale) et le festival AlimenTerre permettent également la multiplication des coopérations. Les acteurs de l'ECSI comme les acteurs du commerce équitable y sont actifs : La Fédération Artisans du Monde est ainsi membre du comité de pilotage du Festisol, Max Havelaar France l'a été, et les membres du consortium FAIR Future participent régulièrement à des événements de l'un et l'autre festival.

Les liens avec l'éducation au développement durable

Plus distendus, ces liens portent sur quelques organisations, essentiellement étudiantes telles que CliMates ou le REFEDD. Ils relèvent essentiellement de partenariats ponctuels par projets, à nouveau bien souvent sur la thématique de l'alimentation. Il faut dire que le champ du développement durable, et donc de l'EDD, sont historiquement moins investis par le CE que celui de la solidarité internationale. En outre, l'absence, pour l'EDD, d'une tête de réseau structurante (comme EDUCASOL a pu l'être pour l'ECSI), et d'un interlocuteur institutionnel unique, rend le champ plus épars, moins concentré. Si le ministère de l'Education nationale dispose d'un chargé de mission EDD, son positionnement n'est pas opérationnel ni en appui direct aux associations. L'essentiel des partenariats associatifs se joue en réalité à l'échelle locale, avec les établissements scolaires ou à l'échelle académique, avec rectorats ou les ateliers du réseau CANOPE. Le champ semble ainsi moins propice à la mise en réseau systématique de partenaires que pour l'ECSI. Cependant, on peut constater une multiplication des circulaires ministérielles (issues de l'éducation nationale) sur le sujet, une volonté de généraliser l'EDD (dont E3D est l'un des aspects) et un intérêt de l'Agence Française de Développement pour faire le pont entre l'ECSI, qu'elle finance, et l'EDD²⁴.

²⁴ Echanges avec des salarié.e.s de l'Agence Française de Développement

Et pour cause, les liens institutionnels entre EDD et ECSI sont pour le moins ponctuels (se produisant notamment autour du REFEDD), ce qui ne coïncide pas avec l'affirmation par l'Education nationale des liens entre les deux (cf.1.3.). L'ECE, en ce qu'elle est en lien avec chacun de ces champs, pourrait ainsi elle aussi faire le pont entre eux, en affirmant publiquement un positionnement à leur intersection.

Les champs voisins : à explorer ?

Le schéma ci-dessus fait également apparaître d'autres sphères, auxquelles l'ECE pourrait s'articuler dans une perspective de dissémination de ses pratiques et de diversification de ses financements :

- Les acteurs du tourisme et de l'accueil de jeunes pendant les vacances scolaires sont ainsi une piste qu'il est prévu d'explorer dans le cadre de FAIR Future, via l'ATES.
- Les acteurs d'éducation populaire, avec lesquels des liens historiques existent, mais dont certains sont à ce jour « dormants » au niveau national (malgré des collaborations locales qui se poursuivent, entre le CDTM et la Ligue de l'Enseignement de Paris par exemple). Ainsi, si les acteurs d'ECE se revendiquent des valeurs de l'éducation populaire, on peut noter que les liens et partenariats entre les têtes de réseau et les fédérations nationales mériteraient d'être réactivés.
- Les acteurs de la transition (au sens large) tels qu'Alternatiba ou le Collectif pour une transition citoyenne sont des réseaux auxquels les acteurs de CE participent largement, sans pour autant que ces liens ne soient aujourd'hui spécifiquement déclinés à travers des activités communes de sensibilisation. On peut cependant noter la participation active de certains réseaux au travail sur le Pacte de la Transition, où la Fédération Artisans du Monde et e-graine ont notamment plaidé pour l'insertion de principes et mesures relatives à l'éducation et à la formation. De nombreux acteurs de CE ont effectivement participé au Tour Alternatiba par le passé, et participent régulièrement à la Fête des possibles, et il serait peut-être intéressant de structurer plus fortement ces liens, notamment autour de l'éducation.
- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation à l'ESS : les liens entre CE et ESS existent d'ores et déjà, notamment via le MOUVES et la participation d'organisations de CE au mois de l'ESS, mais seule la Fédération Artisans du Monde formule explicitement un lien entre ECE et EESS, en participant notamment à la « Semaine de l'ESS à l'école » et au dispositif « Mon ESS à l'école » qu'organise l'ESPER, dont on notera qu'elle est bien identifiée par les pouvoirs publics ; ou encore par sa participation aux travaux de la commission sensibilisation de la CRESS Ile de France.

3. Positionner l'éducation au commerce équitable : débats et enjeux

Les descriptions des activités éducatives des un.e.s et des autres, l'analyse des partenariats existants, ainsi que les échanges avec les acteurs permettent une première appréhension d'axes structurants, de débats et de renforcement pour l'ECE.

3.1. Les axes structurants de l'ECE : premiers contours d'un positionnement commun

Axes de consensus et premier positionnement

Le premier axe de consensus remarquable parmi les acteurs de l'ECE, et plus largement parmi les membres de Commerce Equitable France qui ont validé le projet lors des instances, est le programme FAIR Future en lui-même. Il révèle en effet une volonté de structurer le champ de l'Education au commerce équitable (c'est l'un de ses objectifs), de le faire monter en puissance au sein du collectif et de l'intégrer pleinement à ses activités via un charte et une stratégie dédiée. Le programme vise également à affirmer l'utilité sociale de l'ECE en en démontrant le potentiel transformateur.

Par ailleurs, les premiers travaux menés au sein du groupe de travail Education (lancé en novembre 2019) révèlent quelques axes d'ores et déjà consensuels, dans lesquels tous les membres du consortium semblent se retrouver et qui peuvent constituer de premiers contours de ce qui est constitutif de l'Education au commerce équitable telle que portée par le collectif. Parmi les objectifs notamment, les suivants ont en effet fait l'objet d'un consensus lors d'un atelier d'arpentage sur la charte d'EDUCASOL et sur le référentiel Education d'Artisans du Monde (cf. Annexes) :

- Faire découvrir le fonctionnement du commerce équitable et du commerce international
- Faire prendre conscience aux citoyen.ne.s de leur pouvoir d'action
- Favoriser la contribution individuelle et collective à un monde solidaire et durable
- Porter des valeurs de solidarité et d'émancipation
- Favoriser l'esprit critique

Les dimensions politique et de plaidoyer, de participation à la vie publique semblent également devoir être intégrées à ce qui constituera la charte de l'Education au commerce équitable.

Positionnement différenciant de l'ECE

Outre ces premiers axes de consensus, un certain nombre de caractéristiques de l'ECE la différencient, notamment sa capacité à intégrer les relations commerciales comme thématique de ses actions éducatives. Peu traitées dans les cadres classiques de l'ECSI et de l'EDD, les relations commerciales et économiques

permettent de multiples ponts avec d'autres thématiques : relations internationales, inégalités économiques, durabilité environnementale, modes de production, de transport, de consommation etc.

Pour autant, c'est bien sur la thématique de l'alimentation que le commerce équitable est le plus aisément identifié par les acteurs de l'ECSI et de l'EDD : c'est sur ce point que les personnes interrogées faisaient en premier le lien avec l'ECE. Or, l'alimentation est une thématique forte et récurrente des activités de ces derniers. Elle constitue ainsi un vecteur fort de partenariats et de visibilité pour l'Education au commerce équitable.

Par ailleurs, quelques thématiques telles que le tourisme et l'artisanat sont différenciantes car peu traitées par d'autres organisations porteuses d'actions éducatives.

3.2. Points de débats

Eduquer, sensibiliser, mobiliser, informer, communiquer... les mots pour décrire l'action et ce qu'ils disent des pratiques de l'ECE

Evoqué rapidement plus haut, le choix des mots décrivant les activités éducatives des acteurs de CE pose plusieurs types de débats et enjeux.

Le premier est un enjeu de clarté et de lisibilité. Les multiples façons de décrire les actions révèlent l'absence, à date, d'une stratégie et d'une charte partagées par les membres du collectif CEF et sont donc autant de facteurs de non-lisibilité et non-visibilité de l'ECE

Le second est l'appropriation relative du terme « **éducation** » : certains acteurs n'en font aujourd'hui quasiment jamais usage pour décrire leurs activités de sensibilisation, si ce n'est dans le cadre de FAIR Future pour décrire leurs activités à destination du grand public. De même, les activités de formations sur le commerce équitable que portent nombre d'acteurs de CE ne sont que rarement intégrées à un projet qualifié d' « éducatif ». On peut également noter la très rare présence du mot « Education » dans les intitulés de postes des salarié.e.s en charge de l'animation ou de la coordination de FAIR Future au sein des organisations membres du consortium : les intitulés de poste de 4 salarié.e.s uniquement comportent le mot, sur une quinzaine de salarié.e.s travaillant sur le programme à l'échelle nationale. Les termes de sensibilisation ou de mobilisation lui sont souvent préférés, et semblent indiquer qu'un changement de culture interne au sein du collectif serait nécessaire pour faire adopter le terme plus systématiquement. Les causes de cet évitement (pas forcément conscient) du terme peuvent être interprétées de diverses façon : un sentiment de non-légitimité en tant qu'acteurs éducatifs pour ceux qui n'ont que peu d'antériorité sur la question, un sentiment de non-appartenance dans les champs éducatifs structurés et anciens (tels que l'ECSI) ou encore un manque de moyens humains, financiers ou de portage politique pour développer un secteur spécifique d'éducation au commerce équitable au sein des organisations.

Une autre piste d'explication pourrait être l'interprétation du mot « éducation », parfois compris comme étant une activité forcément liée au scolaire (avec tout l'imaginaire sur ce qu'est l'éducation en milieu scolaire un peu caricaturale de l'enseignant.e en posture d'expert.e, qui transmet de manière descendante des savoirs à des apprenant.e.s) ou une activité liée au public spécifique des enfants ou des jeunes. Or l'éducation peut aussi se comprendre via les principes de l'éducation populaire : une éducation tout au long de la vie et pour tout public, en tout lieu.

A l'inverse, on peut noter que certaines organisations (ISF, Fédération Artisans du Monde) font de l'éducation un axe central de leurs activités et sont tout à fait intégrées aux écosystèmes correspondants. Or, une affirmation collective du terme par les organisations concernées serait cohérente avec l'enjeu de structuration et de renforcement de l'ECE que porte le collectif à travers FAIR Future. Les conditions de cette affirmation (et ce que l'on décide collectivement de mettre derrière « éducation au commerce équitable ») sont à construire

par le consortium, en prenant le temps de s'attarder sur ce point lors d'échanges dédiés : c'est tout l'objet de l'axe 1 du projet FAIR Future.

Un autre mot qui semble concentrer débats et questions est « **communication** ». Mot-valise par excellence (toute action impliquant un émetteur, un message et un récepteur étant communicante), les interpellations à son sujet semblent indiquer un regard critique sur des approches perçues comme ponctuelles, à faible et/ou court impact, voire marketing, et donc pas réellement transformatrice ni basée sur l'esprit critique (cf. 3.1.1.). Ce débat sur la place de la communication parmi les actions éducatives traverse également les champs de l'ECSI et de l'EDD et a été soulevé par les organisations rencontrées. La question de l'impact (perçu comme faible) est centrale dans la façon dont ce débat a été formulé. La communication est également liée à des pratiques « descendantes », non-participatives et ayant le potentiel d'adresser des messages biaisés. La dimension marketing est peut-être plus spécifique au commerce équitable, et liée au fait que les acteurs de CE mettent en marché des produits et craignent de mêler promotion de produits, marques, labels et éducation au commerce équitable, ou en tout cas d'être accusés de le faire. S'accorder sur le périmètre d'actions de communication pouvant être éducatives nécessite également que l'on s'y attarde lors de travaux dédiés.

Ces deux termes, « éducation » et « communication », révèlent des divergences, mais surtout un besoin de penser collectivement les complémentarités entre les activités menées par les un.e.s et les autres afin que chaque organisation trouve sa place dans le cadre commun que le consortium souhaite construire.

Le positionnement du changement des modes de consommation individuelle comme finalité de l'ECE

L'enjeu de transformation des modes de consommation, s'il est au cœur des missions du commerce équitable, interroge dès lors qu'il est posé comme un objectif en soi de l'éducation au commerce équitable, et a fortiori lorsqu'il est le premier objectif ou le seul évoqué. En effet, les débats sur ce point sont récurrents et révèlent plusieurs points de crispation :

- Une affirmation de l'action collective (ici opposée à la consommation individuelle) comme moyen privilégié ou à privilégier de participer au changement (i.e. il ne faudrait pas faire peser sur les individus seuls la responsabilité du changement)
- Une question liée aux publics : les -18 ans ne sont pas les premiers acheteurs, les étudiant.e.s disposent de ressources limitées... D'autres modes d'action seraient donc à proposer en priorité (plaidoyer, sensibilisation des pairs, bénévolat, volontariat...).
- Les enfants comme incitateurs de leurs parents : outre l'absence (ou la méconnaissance) des données sur la capacité des enfants à influencer les achats de leurs parents, faire des enfants des vecteurs de changement des adultes pose la question de leur instrumentalisation. C'est donc une source de malaise et de questionnement sur l'éthique des pratiques d'ECE. Ce type d'approche n'est pas revendiqué par les praticien.ne.s de l'ECE rencontré.e.s (au contraire), mais est on constate une crainte latente de voir des interlocuteur.rice.s interpréter les actions d'ECE en ce sens.

Il est intéressant de voir que les acteurs de l'ECSI et de l'EDD rencontrés ont pour leur part indiqué que la consommation responsable était une thématique montante, sans mentionner d'éventuel débat à ce sujet. S'agissant de consommation alimentaire, ils identifiaient en outre le CE comme un axe pertinent à intégrer à leurs actions éducatives.

A nouveau, la spécificité du mouvement du commerce équitable et ses activités de mise en marché de produits de consommation joue probablement ici un rôle, avec la crainte suscitée d'être perçu comme un « mélange des genres » malvenu dans les contextes éducatifs où interviennent les acteurs et qui peut faire l'objet de rejets de la part d'enseignant.e.s ou de publics marginalisés, en précarité et/ou avec un faible pouvoir d'achat.

Il semble donc nécessaire de positionner les changements des modes de consommation parmi les finalités de l'ECE, et de voir quelle place le collectif juge pertinent de lui accorder dans la façon dont est construit le discours commun des acteurs d'ECE, en tenant compte de ce risque de rejet. Une clarification des termes du débat est également nécessaire : parle-t-on de consommation individuelle, d'acte d'achat, de consom'action, de subvenir à un besoin (se nourrir, se vêtir)...? Cet axe devra certainement aussi faire l'objet de plusieurs temps d'échange au sein du consortium.

3.3. Renforcer les acteurs de CE dans leurs actions éducatives : quels besoins ? quelles pistes ?

Un axe de travail qui apparaît en clair-obscur : les publics²⁵

Si elle n'apparaît pas immédiatement et avec évidence, la question des publics des activités de d'ECE (âge, CSP...) est cependant présente : fait-on de l'éducation « tout au long de la vie » ? Eduque-t-on la jeunesse en « oubliant » les adultes ? Cherche-t-on à élargir et diversifier nos publics (en terme d'âges, de territoires, de CSP...) ? Il est à noter que cette question est centrale pour les acteurs de l'ECSI et de l'EDD, et plus globalement pour ceux et celles qui revendiquent des démarches d'éducation populaire et d'inclusion.

Si certains, à l'instar d'e-graine ou de KuriOz, agissent auprès de publics dits « éloignés » (univers carcéral, quartiers prioritaires de la ville), c'est à la fois par conviction politique et par réponse à une demande des pouvoirs publics, particulièrement demandeurs d'actions dans ces espaces. Or, force est de constater que concernant l'ECE, des expérimentations auprès de jeunes en situation de handicap, de décrochage scolaire ou de primo-arrivant.e.s ont bien lieu, mais qu'à l'inverse les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales sont peu impactées. Les liens avec les acteurs de la politique de la ville et d'insertion sont d'ailleurs assez faibles.

Concernant l'âge des publics, le salarié d'e-graine interrogé a largement insisté sur leur souhait de ne pas cibler que la jeunesse afin notamment d'élargir à des publics qui sont décisionnaires (car ayant le droit de vote par exemple). Il a également souligné l'importance (et, à son sens, l'insuffisance) de la formation des acteurs de l'ESS comme clé de réussite du projet de société qu'ils portent. Cette posture rejoint en partie celle exprimée par ISF lors d'échanges récents, indiquant que des bénévoles avaient en effet à cœur que la démarche éducative ne cible pas uniquement les étudiant.e.s mais bien l'ensemble du réseau ISF, administrateur.rice.s et salarié.e.s compris.e.s. De même, la Fédération Artisans du Monde partage cette posture.

En réalité, on pourrait en partie résoudre assez rapidement la question de l'âge en valorisant plus ou mieux les formations (nombreuses) que dispensent les acteurs de CE à leurs réseaux de bénévoles et à leurs salarié.e.s et en affirmant leur dimension éducative, et en faisant de même pour les actions grand public de la Quinzaine du Commerce Equitable qui s'y prêteraient. Il serait néanmoins intéressant d'approfondir la question à moyen terme.

Concernant les publics « éloignés », entendus ici au sens large, le sujet traversant fortement l'ECSI et l'EDD, il serait intéressant de voir si les membres du consortium souhaitent effectivement travailler plus régulièrement avec eux, et ce que cela impliquerait, tant en termes d'opportunité financière qu'en termes de réseaux de partenaires à investir et d'adaptation si besoin des dispositifs.

²⁵ Il est à noter que le terme même de « public », induisant une certaine passivité, n'est pas considéré comme idéal pour décrire des activités éducatives se revendiquant de l'éducation populaire. En l'absence néanmoins de terme alternatif consensuel, il est employé ici pour décrire les bénéficiaires/participant.e.s/destinataires de nos actions.

Liens à l'EDD et à l'Éducation nationale

Le renforcement des liens à l'Éducation au Développement Durable, prévu dans le cadre de FAIR Future, est un besoin clairement identifié par les acteurs. En effet, la multiplication des signaux ministériels encourageant l'EDD rend par exemple les établissements scolaires demandeurs de démarches pouvant s'y intégrer ou s'y articuler, et rétifs à ce qui n'y correspondrait pas, les établissements scolaires étant contraints par le temps et parfois désireux de ne pas multiplier les projets. Les travaux à mener sur ce point sont encore conséquents, qu'il s'agisse d'argumentaires à construire ou de partenariats à monter. On pourra s'appuyer cependant sur la documentation et les partenariats déjà existants, par exemple dans les manuels des mallettes pédagogiques de la Fédération Artisans du Monde qui décryptent les portes d'entrée pour l'éducation au commerce équitable dans les programmes et dispositifs de l'éducation nationale ou la coédition entre le réseau Canopé et la Fédération Artisans du Monde dont toute une partie du manuel « Consommer Responsable ? L'alimentation »²⁶ a justement pour objectif de clarifier en quoi l'éducation à une consommation responsable s'intègre dans l'EDD. L'accord cadre de partenariat entre la Fédération Artisans du Monde et le Ministère de l'Éducation Nationale est également un outil pour étendre cette reconnaissance aux acteurs se revendiquant de l'éducation au commerce équitable et souhaitant mieux intervenir dans le milieu scolaire.

Le suivi-évaluation

Difficulté largement partagée par les acteurs d'ECSI et d'EDD, la mise en œuvre du suivi-évaluation et d'outils d'évaluation d'impact est unanimement qualifiée de complexe. La mission annoncée de ces « éducations à » étant de permettre l'action, il s'agirait en effet de suivre dans la durée les actions réalisées à l'issue de l'intervention des associations, en estimant le degré de contribution ou d'attribution, d'identification des effets attendus ou inattendus, ce qui pose un défi opérationnel de taille, à ce jour non-résolu par les acteurs rencontrés. En outre, la démarche est parfois complexe à intégrer aux temps passés avec les publics, que ce soit par contrainte de temps ou parce-que l'exercice est rébarbatif pour les publics qui préfèrent ne pas s'y prêter. A cela s'ajoute la difficile et souvent incomplète remontée d'information entre les associations locales et les têtes de réseaux nationales.

Une difficulté réside également dans la méthodologie même : peu de chercheurs et collectifs sont en capacité de proposer des outils et des expériences d'évaluation d'action d'ECSI ou d'EDD (et encore moins d'ECE). Les acteurs sont donc amenés à expérimenter par eux-mêmes, par le biais de recherche-action (exemple avec la recherche-action menée par un collectif d'acteurs dont la Fédération Artisans du Monde en 2014 en partenariat avec le F3E et EDUCASOL²⁷) ou par le biais de communautés de pratiques (exemple avec celle lancée par le F3E et EDUCASOL à laquelle participent Commerce Équitable France et la Fédération Artisans du Monde).

Enjeux inhérents au monde associatif

Cette articulation entre associations locales et têtes de réseaux nationales n'est pas spécifique à l'action éducative, et traverse plus largement le monde associatif. De fait, l'éducation comme toute autre activité associative fait face aux défis spécifiques à l'animation de réseau de bénévoles (volatilité, vieillissement, manque de renouvellement, formation), aux difficultés de coordination dans des réseaux souvent assez décentralisés et où les associations locales sont autonomes.

²⁶ A retrouver sur cano.pe/conso

²⁷ <http://www.educasol.org/Sur-le-chemin-de-l-impact-de-l-EaD>

FICHE DE RECOMMANDATIONS

EN VUE DE LA STRUCTURATION ET DU RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE

La plupart des recommandations ci-dessous correspondent globalement à des activités d'ores et déjà prévues dans le cadre de FAIR Future. Quelques ajouts et compléments sont suggérés et feront l'objet d'une prise de décision collective.

Les débats à mener en priorité

1. Organiser des temps de débat sur les mots et des argumentaires pour clarifier nos activités mais aussi pour résoudre les incompréhensions : **éducation, communication**
 - ⇒ *Proposition d'actions (sur les années 2020 et 2021):*
 - *Ateliers de prospective prévus dans le cadre de FAIR Future (communication engageante, ECE)*
 - *Temps dédiés pendant les prochaines réunions du Groupe de travail Education (en juin et à l'automne 2020)*
 - *Veille CDTM sur l'éducation (telle que prévue dans FAIR Future)*
 - *Possibilité de faire venir lors d'événements ad hoc des chercheurs spécialistes de ces deux thématiques pour alimenter les réflexions (à l'instar de ce qui a été fait sur la communication engageante en avril 2020)*
2. Construire une vision commune sur la place accordée à la **consommation individuelle et collective** comme issue de l'ECE
 - ⇒ *Proposition d'action : un temps à prévoir, dans le cadre d'un groupe de travail éducation à l'automne 2020*
3. Une **meilleure connaissance des différents modes d'intervention éducative et identification des complémentarités** par les membres du consortium
 - ⇒ *Proposition d'action : partage renforcé des actions des un.e.s et des autres : fiches d'expérience remontées par les membres (pouvant être publiées sur le site FAIR Future), renforcement de la communication entre les membres*
4. Porter un **discours et des éléments de langage commun** auprès d'interlocuteur.rice.s externes
 - ⇒ *Présentation en COPIL FAIR Future d'éléments de langage pour validation par consentement*

Sur les axes de renforcement de capacité :

Que ce soient sur les publics, la formation des bénévoles, ou les liens à l'éducation nationale, ces sujets sont transversaux et se posent également aux acteurs rencontrés, parfois depuis plusieurs années. Il serait donc pertinent de collaborer sur ces points afin de bénéficier d'expertises complémentaires. Des partenariats sont certes prévus dans le cadre de FAIR Future, par action ou pour disposer de relais, mais il serait intéressant d'aller un peu plus loin pour répondre à nos besoins et de penser collectivement une stratégie qui renforce le consortium dans son ensemble.

Proposition :

- ⇒ Elaborer collectivement une stratégie partenariale ambitieuse (au-delà de l'objectif spécifique 3 de FAIR Future) qui réponde à nos besoins :
 - Formations
 - Relais
 - Reconnaissance institutionnelle

Modalités : un groupe (3/4 personnes) au sein du groupe de travail pour construire une stratégie de partenariats, qui sera ensuite soumise à validation du COPIL

ACRONYMES

ADM / FADM : Artisans du Monde / Fédération Artisans du Monde

AFD : Agence Française de Développement

CE : Commerce équitable

E3D : Etablissements en démarche de Développement Durable

ECE : Education au commerce équitable

ECSI : Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale

EDD : Education au Développement Durable

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ISF : Ingénieurs Sans Frontières

OSC : Organisation de la Société Civile

QCE : Quinzaine du Commerce Equitable

SOURCES

Sources bibliographiques :

Audigier F. « Les Éducation à et la formation au monde social », *Recherches en didactiques*, vol.14, no.2, 2012, pp.47-63

EDUCASOL, « Etat des lieux de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale », 2018

EDUCASOL et F3E, « Sur le chemin de l'impact de l'EaD-SI », 2014

Fédération Artisans du Monde, « L'éducation au commerce équitable », 2006

Fédération Artisans du Monde, Guide pratique « Education populaire », 2016

Fédération Artisans du Monde, Guide pratique « Economie sociale et solidaire », 2016

Fédération Artisans du Monde, Guide pratique « Mieux connaître les collectivités », 2013

Fédération Artisans du Monde, Guide pratique « Mieux connaître les milieux scolaires », 2012

Ministère de l'Education nationale, « L'éducation au développement durable » :

<https://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136>

Réseau CANOPE et Fédération Artisans du Monde, Guide « Consommer responsable » : https://www.reseau-canope.fr/notice/consommer-responsable_19431.html

UNESCO, « Comprendre l'éducation au Développement Durable » <https://fr.unesco.org/themes/education-au-developpement-durable/comprendre-edd>

Textes officiels

LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id>

LOI n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029210384&categorieLien=id>

Code de l'Education, Article L312-19 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI00031069660>

Sitographie :

ATES : www.tourismesolidaire.org

Agronomes et vétérinaires sans frontières : www.avsf.org

Biocoop : www.biocoop.fr

Bio consom'acteurs : www.bioconsomacteurs.org

Campus Saint Félix La Salle : www.stfelixlasalle.fr

CCFD Terre solidaire : www.ccf-d-terresolidaire.org

CDTM : www.cdtm75.org

Commerce Equitable France : www.commerceequitable.org

Comprendre pour agir : www.comprendrepouragir.org

e-graine : www.e-graine.org

EDUCASOL : www.educasol.org

Ethiquable : www.ethiquable.coop

FAIR[e] un monde équitable : www.faire-equitable.org

FAIRNESS : fairnessfrancophone.wordpress.com

Fédération Artisans du Monde : www.artisansdumonde.org

Festisol : www.festivaldessolidarites.org

Guayapi : www.guayapi.com

Ingénieurs sans frontières : www.isf-france.org

Jardins de Gaïa : www.jardinsdegaia.com

KuriOz : www.kurioz.org

Label Ecoles de commerce équitable : www.label-ecoles-equitable.fr

LERASS : www.lerass.com

Max Havelaar France : www.maxhavelaarfrance.org

NAPCE : www.napce.fr

REFEDD : refedd.org

Réinventer le monde : www.reinventer-le-monde.fr

Ritimo : www.ritimo.org

ANNEXE 1. REFERENTIEL EDUCATION DE LA FEDERATION ARTISANS DU MONDE



ARTISANS DU MONDE
Pour un Commerce Équitable

Référentiel éducation

du mouvement Artisans du Monde

Adopté en Assemblée Générale de la Fédération Artisans du Monde
Juin 2015



Depuis 1974, par son ancrage dans le commerce équitable avec des centaines d'organisations de paysans et d'artisans dans le monde, **Artisans du Monde informe, sensibilise et éduque les citoyens** en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, justice, égalité, équité, laïcité et sur le respect des droits humains et environnementaux.

L'éducation au commerce équitable est l'un des trois piliers d'action du mouvement Artisans du Monde, indissociable des activités de vente et de plaidoyer, dont la finalité est de **construire d'autres échanges mettant au centre les droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux (DESECE), pour aller vers un monde plus juste et plus humain.**

Charte Artisans du Monde





ARTISANS DU MONDE
Pour un Commerce Équitable

Référentiel éducation

du mouvement Artisans du Monde

Adopté en Assemblée Générale de la Fédération Artisans du Monde
Juin 2015



Depuis 1974, par son ancrage dans le commerce équitable avec des centaines d'organisations de paysans et d'artisans dans le monde, **Artisans du Monde informe, sensibilise et éduque les citoyens** en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, justice, égalité, équité, laïcité et sur le respect des droits humains et environnementaux.

L'éducation au commerce équitable est l'un des trois piliers d'action du mouvement Artisans du Monde, indissociable des activités de vente et de plaidoyer, dont la finalité est de **construire d'autres échanges mettant au centre les droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux (DESECE), pour aller vers un monde plus juste et plus humain.**

Charte Artisans du Monde





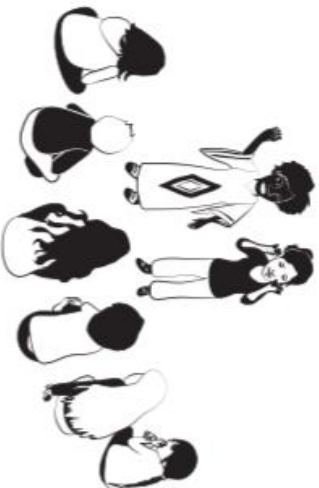
Ce référentiel

éducation a valeur de référence pour les acteurs de l'éducation du mouvement Artisans du monde. Il donne les grandes orientations de la démarche éducative d'Artisans du Monde en s'appuyant sur deux documents :

- **La Charte d'Artisans du Monde**¹, votée en 2014.
- **Le Charte de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) d'EDUCASOL**, votée en 2015².

L'éducation au commerce équitable s'inscrit historiquement dans **l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)**, mais également dans les courants éducatifs suivants :

- **L'éducation populaire**, telle que présentée dans la Charte de l'éducation populaire [Artisans du Monde est à ce titre agréée comme association de jeunesse et d'éducation populaire³];
- **L'éducation au développement durable**, telle que décrite dans le bulletin officiel de l'Éducation Nationale [Artisans du Monde est à ce titre agréée comme association complémentaire de l'enseignement public⁴];
- **L'éducation à une économie sociale et solidaire**⁵.



¹ Voir www.artisansdumonde.org → qui sommes nous → notre charte

² Voir www.educasol.org

³ Voir www.cnaiep.org → Charte du CNAIEP - décembre 2005

⁴ Voir www.education.gouv.fr → Le système éducatif → De la maternelle au bac → L'Éducation au développement durable

⁵ Voir le manifeste de l'ESPER : <http://esper.fr/wp-content/uploads/2012/03/Manifeste-REV.pdf>

⁶ Voir www.educand.org → Textes de référence → Code de conduite européen sur les messages et les images véhiculés

L'éducation au commerce équitable vue et pratiquée par le mouvement Artisans du Monde, répond aux objectifs suivants :

- **Déconstruire les stéréotypes** et lutter contre toute forme de discrimination.
- **Favoriser l'esprit critique** des citoyens, principalement sur le système économique mondial.
- **Comprendre le fonctionnement du commerce mondial** et ses impacts, tant économiques que sociaux, culturels, environnementaux et géopolitiques.
- **Faire prendre conscience du pouvoir d'action des citoyens, consommateurs, élus, professionnels, militants...** pour inventer et mettre en œuvre tout type d'alternative au système économique dominant.
- **Donner accès à une information** de qualité, répondant au Code de conduite européen sur les messages et les images véhiculés⁶, notamment concernant nos partenaires en Afrique, Amérique latine, Asie et Moyen-Orient.
- **Mener des actions** éducatives à travers des projets d'année (plusieurs interventions avec le même groupe), de préférence avec un public volontaire et impliqué dans la réalisation d'une action.
- **Sensibiliser par des interventions ponctuelles** pour donner à des publics divers des clés de compréhension des mécanismes qui engendrent des inégalités, notamment le fonctionnement du commerce mondial libéral, pour accompagner les publics à transformer la société et l'économie vers un monde juste, solidaire et durable.
- **Faire émerger tout** type d'alternative visant à une transition du modèle économique actuel dominant, vers une économie qui replace l'Humain et l'environnement au cœur des préoccupations. Le commerce équitable est l'une de ces alternatives.

ANNEXE 2 : CHARTE EDUCASOL



CHARTRE D'EDUCASOL

POUR UNE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI)

L'ECSI est une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie.

Son objectif est de permettre à chacun de comprendre les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde ; de prendre conscience de l'importance d'une démarche citoyenne ayant pour but de favoriser une solidarité entre les territoires, les générations, les groupes sociaux... et d'agir pour la construction d'un monde solidaire.

L'ECSI contribue à donner à tous des clés pour développer un esprit critique face à un modèle de développement dominant producteur d'inégalités et d'exclusions. Elle vise à une transformation sociale et à la construction collective d'autres modes de développement, respectueux des droits humains et de l'environnement. Elle valorise des alternatives en cours partout dans le monde. Elle favorise le vivre ensemble et l'épanouissement personnel.

La responsabilité, la solidarité, la laïcité et le libre arbitre sont les valeurs qui animent ces approches.

Parce qu'elle bénéficie au plus grand nombre et qu'elle répond aux enjeux du monde actuel, l'ECSI sert l'intérêt général. À ce titre, la promouvoir et la garantir est un devoir des Etats en cohérence avec l'ensemble des politiques publiques.

L'ECSI IMPLIQUE UNE VISION :

- ◆ **émancipatrice** : celle de l'éducation populaire¹.
- ◆ **pédagogique, formatrice, d'apprentissage participatif et réflexif, dénuée de toute dimension normalisante, ou dogmatique.**
- ◆ **politique** : renforcer la co-responsabilité et la participation des citoyens aux décisions publiques.
- ◆ **interculturelle** : s'interroger sur les représentations du monde, sur nos valeurs respectives, sur les approches du changement et sur le vivre ensemble.
- ◆ **et une approche par les droits et les devoirs** : encourager à exercer sa citoyenneté dans tous ses droits et obligations vis-à-vis de la société.

1- Voir Charte du CNAJEP - décembre 2005.



L'ECSI demande à penser en cohérence tous les enjeux : économiques, environnementaux, culturels et sociaux à l'échelle des différents territoires.

Elle contribue à la construction personnelle de citoyens informés, conscients de la complexité de ces enjeux, responsables, capables de faire et d'assumer des choix individuels et collectifs. Au-delà d'une citoyenneté de statut il s'agit avant tout d'une citoyenneté de participation et d'engagement ouverte sur le monde.

Indissociable de la citoyenneté, la solidarité est comprise dans un esprit de respect et de reconnaissance réciproque entre les différents acteurs de la société décidés à agir ensemble pour mettre un terme aux violations des droits fondamentaux pour renforcer le vivre ensemble.

La solidarité ne s'impose pas, c'est d'abord un choix. Citoyenneté et solidarité sont les deux facettes complémentaires du levier de changement actionné par les acteurs de l'ECSI.

PROMOUVOIR UN ENGAGEMENT CITOYEN POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE CHANGEMENTS

Notre approche de la solidarité prend en compte tous les niveaux d'interdépendance : local, régional, national, européen, international.

Les changements visés par l'ECSI se déclinent en termes :

- ◆ de savoirs (comment fonctionne le monde)
- ◆ de représentations (regards sur le monde)
- ◆ d'attitudes (savoir-être, valeurs, postures)
- ◆ de comportements et savoir-faire (manières d'agir sur le monde).

Il est nécessaire de prendre en compte tous les niveaux de changement (individuel, collectif et institutionnel) pour renforcer la cohérence et l'efficacité de l'ECSI.

SE RASSEMBLER AUTOUR DE PRINCIPES COMMUNS

Les acteurs associatifs réunis au sein d'Educasol partagent les principes d'action suivants :

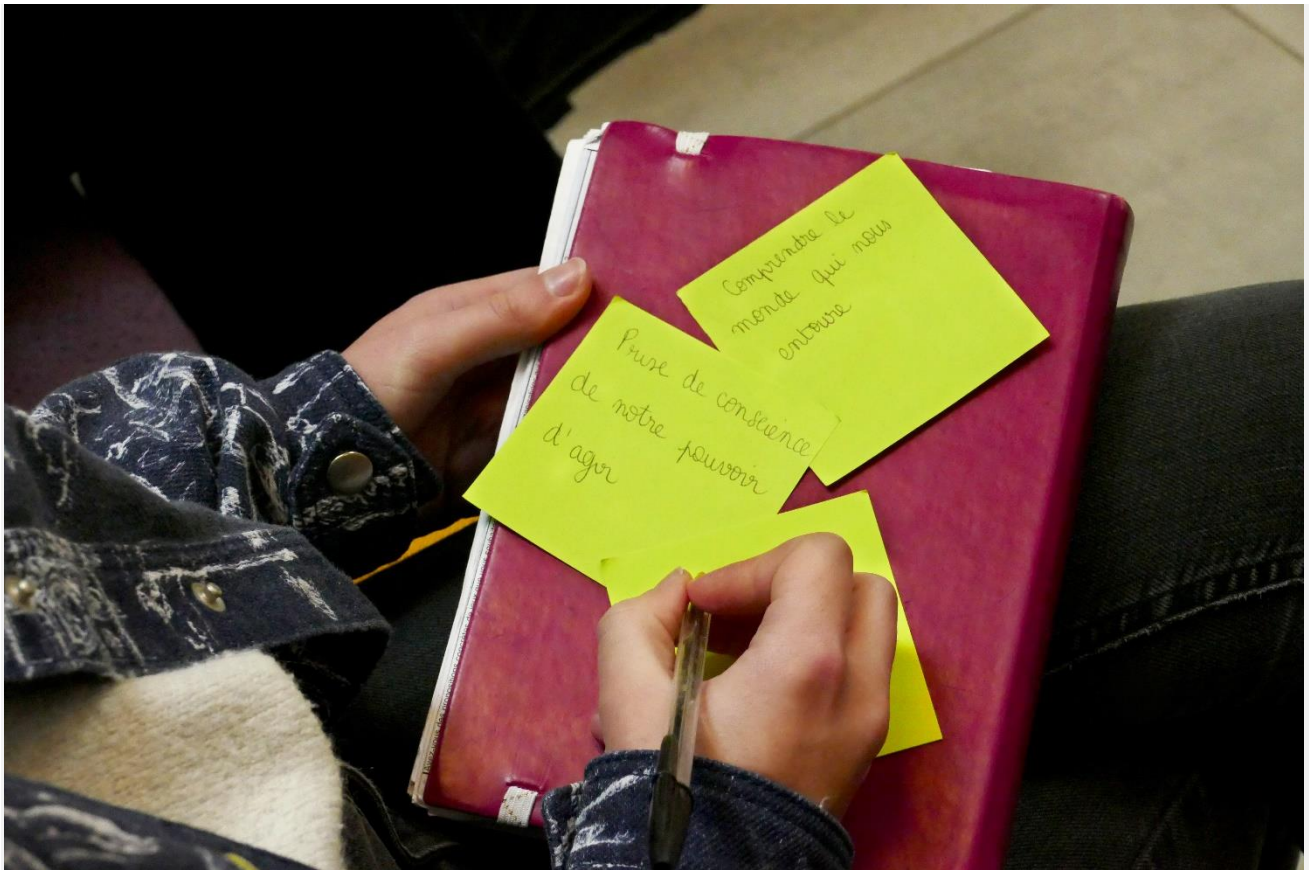
- ◆ La participation : elle se nourrit de l'interaction entre tous les acteurs concernés et les place dans une posture d'échange, d'auto-formation et de co-construction. L'animateur est un facilitateur d'actions solidaires.
- ◆ Le partenariat comme principe de réciprocité et d'égalité entre acteurs partageant une volonté de travail coopératif.
- ◆ La construction d'alliances autour de responsabilités et de valeurs partagées.
- ◆ Le partage d'expérience comme ferment d'enrichissement de chacun au bénéfice de tous.
- ◆ L'évaluation : les changements de mentalité ou de comportements relèvent de la liberté de chacun mais il est essentiel de se donner les moyens d'évaluer si nos projets contribuent à long terme aux changements attendus, souhaités, inattendus, au niveau des individus ou des groupes.

LES MODALITÉS D' ACTIONS DE L'ECSI SONT MULTIPLES :

- ◆ information et sensibilisation
- ◆ animation, projets pédagogiques
- ◆ formation, renforcement des capacités
- ◆ mobilisation citoyenne
- ◆ plaidoyer et stratégies d'influence
- ◆ montage de groupes d'échanges, de réflexion, de capitalisation
- ◆ mise en réseau, processus concertés d'expérimentation.



Approuvée par les membres d'Educasol – Mars 2015
www.educasol.org



Auteure :

Claire Ménard, chargée de projet Education, Commerce Equitable France

Remerciements :

Merci à tou.te.s les membres du consortium FAIR Future et du Groupe de Travail Education de Commerce Equitable France, et à la commission Education de la Fédération Artisans du Monde.

Merci à Alice Idrac, chargée de mission ECSI au CCFD Terre Solidaire, Julien Mast, délégué national d'e-graine, Anne Kaboré, salariée référente sur l'Observatoire et le Laboratoire pour EDUCASOL, Jean-Marc Delaunay, coordinateur du Festisol, François Guerry, directeur de KuriOz, Loic Ingea, chargé de mobilisation campus au REFEDD, et Bernard Salamand, délégué général de ritimo

Crédits photos :

Couverture : Nils Dupuy / Fédération Artisans du Monde

3^{ème} de couverture : Myriam Ezzine / Fédération Artisans du Monde

Une étude produite par :



Avec la participation de :



Avec le soutien de :



Commerce Équitable France
Jardin d'agronomie tropicale de Paris René Dumond
Cité du Développement Durable
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94130 Nogent-sur-Marne Cedex

www.commerceequitable.org